



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues étrangères
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Présenté et soutenu par :
TERCHI Mounia

Le :

L'EMPRUNT LINGUISTIQUE DANS LA PRESSE ECRITE FRANCOPHONE ALGERIENNE Cas du journal « EL Watan »

Jury :

Mme. BOUMERZOUG Chafika	MCB	Mohamed Khider Biskra	Rapporteur
Titre 2e membre du jury	Grade	Université d'appartenance	Statut
Titre 3e membre du jury	Grade	Université d'appartenance	Statut

Remerciement

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à ma directrice madame Boumersoug Chafika qui m'a guidée, encouragée et conseillée tout au long de ce travail. Je la remercie de tout mon cœur pour ses remarques, ses lectures attentives et son attention durant cette année de recherche

Je remercie également les membres du jury pour avoir consenti à lire ce modeste travail

Un grand merci aussi à ma famille.

Dédicace

À ceux qui m'ont indiqué la bonne voie, À ceux qui attendent patiemment le fruit de leur Éducation...

À mes parents, pour leurs encouragements, leurs conseils et leurs sacrifices ; Je dédie à vos pleurs, à vos sourires, mes plus belles pensées... J'espère que vous trouverez dans ce travail ma profonde reconnaissance et mon grand amour pour vous. Leurs prières ont sans aucun doute contribué à mes succès. Et que Dieu leur accorde longue vie .Ce travail est dédié aussi à mon époux et ma fille
Maloka

Table des matières

TABLE DES MATIERES

Remerciement

Dédicace

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE7

CHAPITRES 1 : LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGERIE

Introduction partielle11

1 La politique linguistique en Algérie.....7

1-1 La politique linguistique pendant la colonisation.....9

1-2 La politique linguistique après l'indépendance10

2 Les langues parlées en Algérie.....12

2-1- L'arabe.....13

2-2-1 L'arabe classique.....13

2-2-2 L'algérien ou l'arabe algérien.....13

2-2 Le tamazight.....14

2-3 Le français.....14

2-4 L'anglais15

2-5 L'espagnol.....15

3- LES REGISTRES DE LANGUE.....16

3-1 Le registre soutenu.....16

3-2 Le registre courant.....	16
3-3 Le registre familial	16
3-4 Le registre populaire	17
4- LES VARIÉTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN ALGÉRIE	17
4- 1a variété basilectale.....	17
4- 2La variété mésolectale.....	18
4- 3La variété acrolectale.....	18
Conclusion partielle	19
Chapitre 2 : l'emprunt linguistique et la presse écrite	
Introduction partielle	20
1 DÉFINITION DE L'EMPRUNT LINGUISTIQUE	20
1-1Nécessité d'emprunter un mot.....	22
1-1-1 Emprunt de nécessité.....	22
1-1-2 Emprunt facultatif	23
1-2 Les causes des emprunts	23
1-3 Les raisons de l'emprunt.....	23
1-4 Le rôle de l'emprunt.....	24
2-LA TYPOLOGIE D'EMPRUNT.....	24
2-1L'emprunt intégral	24
2-2L'emprunt intégral adapté.....	26
2-2-1Adaptation graphique.....	26

2-2-2	Adaptation morphologique.....	27
2-2-3	Adaptation phonétique.....	27
3-La création lexicale.....		28
3-1	La morphologie lexicale	28
3-2	Les procédés de formation de mots	28
3-2-1	La dérivation	28
3-2-1-2	La dérivation affixale.....	29
3-1-2	La composition.....	30
4- AUTOUR DE MEDIA.....		31
4-1	La presse algérienne.....	31
5 APERCU HISTORIQUE SUR LE QUOTIDIEN		31
Conclusion partielle		32
 Chapitre 3 : L'analyse du corpus		
Introduction partielle		33
1 PRESENTATION DU CPRPUS D'ANALYSE		33
2 PRESENTATION DES TABLEAUX DES EMPRUNTS COLLECTES.....		33
3 ANALYSE DU CORPUS.....		40
3-1	Le classement des emprunts selon le domaine d'utilisation.....	40
3-2	Le classement des emprunts selon la langue de vulgarisation	44
3-3	Le classement des emprunts selon la catégorie grammaticale	51

4- SYNTHESE..... 57

Conclusion générale58

Bibliographie

ANNEXES

RESUME

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Un phénomène auquel nous nous sommes intéressés en tant qu'étudiants chercheurs en sciences du langage comme bien d'autres, qui ont fait des travaux divers sur des différents aspects. Cette interaction peut être observée partout dans des classes sociales différentes ; chez les politiciens, les hommes de la rue, à l'école, chez les journalistes et les médecins etc. Dans leurs conversations et leurs productions.

Notre thème de recherche est « l'emprunt linguistique dans la presse écrite francophone en Algérie cas du journal « El Watan » »

Nous avons choisi de travailler sur les productions écrites des journalistes, plus précisément sur celle du journal algérien d'expression française « El Watan », et cela, vu le nombre des lecteurs du journal, nous avons remarqué que ce type d'emprunt facilite la compréhension pour les lecteurs de ce journal. Nous avons opté pour ce thème c'est parce que dans le discours journalistique, nous constatons l'emploi fréquent des mots qui ne sont pas d'origine française. Ces mots sont tantôt écrits sans subir aucune modification, tantôt, ils sont modelés et adaptés au système langagier français

Nous avons souhaité étudier ce phénomène de près pour nous rendre compte de sa pratique au sein de la société. Ce phénomène nous a forcé à nous poser la question suivante : « Pourquoi les journalistes recourent à l'emprunt linguistique ? »

Afin de parvenir à élucider cette interrogation, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Le journaliste emprunterait des termes par nécessité.
- Le contact des langues créerait un nouveau lexique

Notre objectif à partir de ce travail de recherche est d'étudier et de voir le rôle l'un des phénomènes essentiels dans la création lexicale et l'enrichissement du français algériens du lexique des langues en contact : c'est l'emprunt linguistique et dont l'étude se base sur les modifications (graphique, phonétique et morphologie), et de découvrir les avantages et les inconvénients qu'offre ce milieu plurilingue

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué de l'ensemble des emprunts relevés dans un journal francophone algérien « El Watan »

Introduction générale

L'analyse consistera à déterminer les raisons de l'existence de ces nouvelles unités linguistique, en prenant en considération les contextes dans lesquels ils étaient produits, cette étape est extrêmement importante pour pouvoir définir leurs significations. Ensuite, nous déterminerons dans notre recherche les fonctions de ces unités lexicales dans le discours journalistique.

Dans le cadre de notre travail de recherche, la méthode adoptée est analytique et descriptive d'un corpus composé des emprunts qui sont relevé d'un journal francophone, notre mémoire se compose en trois chapitres :

Le premier chapitre est intitulé: la situation sociolinguistique en Algérie. Ce chapitre est considéré comme une investigation dans le passé et le présent de l'Algérie. Dans le premier chapitre, nous avons essayé d'apporter un éclaircissement à la politique linguistique appliquée en Algérie pendant et après l'indépendance, il nous a semblé intéressant de donner quelques informations sur le paysage linguistique en faisant un état des lieux des langues et des variétés de langues présentes en Algérie : l'arabe (classique, standard, algérien), le français et le berbère.

Pour le deuxième chapitre, il est consacré à la définition des théories et concepts sur lesquelles nous allons nous appuyer d'un aperçu historique des différentes définitions de l'emprunt par des différents linguistes, suivi par l'explication de la nécessité de l'emprunt, son rôle, les causes et les types d'emprunt, ensuite la création lexicale qui est composée par l'emprunt lexical, les procédés de dérivations et les types de dérivations. Enfin nous terminerons notre chapitre théorique par un survol sur le media et un aperçu sur le quotidien « El Watan »

-Suivi d'un chapitre pratique qui est basé sur l'analyse de notre corpus. Pour notre étude nous avons commencé la partie pratique par le classement des emprunts selon leur langues d'origines, leurs catégories grammaticales et enfin leurs domaines d'utilisation.

- Après nous passerons à l'une analyse qui sera présente sous forme de tableau qui contient des résultats présents de chiffres avec leurs présentations graphiques qui sont des histogrammes. Enfin nous terminons notre travail par une conclusion qui englobe tous les parcours de ce travail.

CHAPITRE 1 :
La situation sociolinguistique en Algérie

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

Introduction partielle

La situation sociolinguistique en Algérie est toujours considéré comme une problématique, elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui font de société algérienne une société plurilingue ; cette situation est très complexe à cause de la présence de ces langues comme a constaté S.ABDELHAMID : « *le problème qui se en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* ». En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire.

Les différentes conquêtes que l'Algérie a vécues ont engendré la présence de plusieurs codes linguistique à côté du berbère qui est, langue de la communauté autochtone ; cela justifie l'existence de deux groupes importants « les berbérophones » et « les arabophones » qui se sont mêlés à travers l'histoire ; sans pour autant négliger le français qui est pratiquée et parlée par ces deux groupes sociaux.

1. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

L'Algérie constitue un terrain propice aux recherches sociolinguistiques qui font de la société algérienne une société plurilingue; cette situation est très complexe à cause de présence de ces langues. En effet, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire.

Dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, R. SEBAA trouve que : « *L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel/français/arabe algérien/tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction* »¹

¹SEBAA Rabah., *Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 02/03/2019

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

Ce faisant, mettre en exergue la pluralité linguistique et culturelle des pratiques langagières des locuteurs algériens n'est donc pas une simple tâche à accomplir vu la complexité qu'entraîne cette richesse sociolinguistique et culturelle.

Effectivement, cette situation sociolinguistique trouve son origine dans l'Histoire et la géographie du pays comme le souligne K.Taleb-Ibrahimi :

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires.¹

La coexistence des langues : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français comme l'a souligné Khaoula Taleb IBRAHIMI : « *L'Algérie est une société plurilingue* »², donne un aspect plurilingue au pays. Ce contact laisse entendre que le locuteur algérien vit une réalité plurilingue et a des représentations liées à chaque langue on reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

La langue française était considérée depuis 1962 comme une langue étrangère en Algérie ; l'époque colonial a engendré un changement progressive sur le parlée algérien, ce qui a créé un métissage langagier, et ce dernier est du probablement au contact de deux langues (arabo-français), ce contact est un facteur primordial dans la coexistence de deux langues provoquant le plus souvent le bilinguisme ou le plurilinguisme, voir un métissage langagier au sein d'une communauté.

¹TAIEB-IBRAHIMI. K. 1998. « *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens* ». In De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298. de Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 121-125 Dr. Abderrezak Amara .

²Khaoula Taleb Ibrahimi, « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, URL : <http://anneemaghreb.revues.org/305> ; DOI : 10.4000/annéeMaghreb.305 (Référence électronique)..consulté le 13 mars 2019.

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

De 1962 à nos jours, et malgré les lois portant sur la généralisation de la langue arabe et le statut attribué à la langue française, cette dernière ne semble pas être étrangère. Jusqu'à aujourd'hui, la façade interne de nos administrations fonctionne encore en français, nos écrivains publient encore en français, nos universités assurent encore des cours en français, nos médecins rédigent en français, nos laboratoires diffusent leurs rapports en français ; En bref, l'Algérie fonctionne encore en français même au sein de la maison.

Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines, et plus précisément dans leur vie quotidienne, la langue française donc occupe encore une place importante dans la société Algérienne ; pour SEBAA elle vit une situation unique au monde car

sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française¹.

Selon SEBBA, le développement de la pratique langagière de la langue française en Algérie, était fonctionnel des exigences de maturation du tissu plurilinguistique, elle cohabitera avec d'autre avec d'autres langues telles que l'arabe dialectale, les différentes variables de la langue berbère et l'arabe littéraire, cette dernière devait faire face à la concurrence linguistique du français. Dans ce qui va suivre, nous allons nous intéresser à la situation socioculturelle que vit l'Algérie, à travers « la guerre » que se tiennent les langues ou plus exactement les défenseurs de ces langues

1.1. La politique linguistique pendant la colonisation

Dès les premières années de la colonisation, une stratégie coloniale s'est développée en Algérie ; c'était la politique de Francisation c'est-à-dire rendre le français une langue officielle à la place de l'arabe comme le disait Ferdinand de Saussure : « *La*

¹ SEBAA.R.2002. L'Algérie et la langue française ; l'altérité partagée, Oran, Edition Dar el Gharb,p 8

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

colonisation qui n'est qu'une forme de la conquête, transporte un idiome dans des milieux différents »¹.

Cette politique va de la transcription et de la déformation des patronymes arabes ; en plus, elle fonctionnait selon les intérêts du colonisateur. La décision du colonialisateur fut prise pour généraliser l'usage du français dans les différents secteurs de la vie pour permettre la transition et le passage d'une autre culture, une autre identité peut-être même d'une autre religion. A ce propos, cet extrait de la circulaire du 1er mai 1924 du Gouverneur Général Cardé retrace le projet colonial de la diffusion du français:

Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'ouest africain français. Son étude est rendue obligatoire pour les futurs chefs, et cette mesure constitue une innovation de l'arrêté. (...) Il faut donc répandre en surface le français parlé. Il faut pouvoir rencontrer, dans les villages les plus éloignés, avec le chef au moins, quelques indigènes comprenant notre langue et pouvant s'exprimer en français sans prétention académiques. (...) Multipliez donc les écoles préparatoires, appelez-y le plus d'enfants possibles, et apprenez-leur à parler français².

La langue arabe est écartée de son pays, en même temps que le français s'impose entièrement en Algérie notamment dans les administrations et dans l'enseignement.

1.2. La politique linguistique après l'indépendance

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le français ; c'est la langue utilisée dans l'administration, omniprésente dans la société et diffusée dans le système d'enseignement. La langue française s'est beaucoup plus importée et implantée en Algérie. Après l'indépendance en 1962, le gouvernement algérien voulait mettre à la place de la langue française la langue arabe moderne, à partir de la politique linguistique d'arabisation qui a été l'objet d'enjeux politiques, sociaux, économiques et

¹ FERDINAND DE Saussure, Cours de linguistique générale, Edition Payot, p.40

² La circulaire du 1er mai 1924 citée par Okoudjou André Pierre Claver, Bénin: Pourquoi promouvoir les langues nationales?, URL : <http://www.blog-pulaagu.com/?p=359>

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

culturels suscitant des débats encore aujourd'hui. En plus elle a pris une forme conflictuelle vu la diversité et la multiplicité des enjeux qui l'entourent

En 1963, Benbella a appliqué une politique d'arabisation qui consiste en l'enseignement de l'arabe dans les écoles en tant que langue officielle avec un volume d'horaire de 10 heures par semaine: « *La première construction algérienne du 28 août 1963 a décrété que l'Algérie est partie intégrante du Maghreb arabe, que l'islam est la religion d'Etat, que la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'Etat et que l'arabisation est une tache prioritaire* »¹ Puis en 1964, c'était l'arabisation totale de la première année primaire. Mais comme il manquait d'instituteurs d'arabe classique, le Président fit venir plus de 1000 instituteurs égyptiens, qui avaient une certaine instruction, pour accomplir cette tache. L'administration, durant cette période, fonctionnait en français et l'arabisation ne put avoir un début d'application.

En 1965 le colonel président Houari BOUMEDIENE est arrivé au pouvoir et a accentué le processus d'arabisation :

« *Il fit voter une multitude lois arabisantes concernant la justice en 1966, la fonction publique en 1968, l'enseignement, tous cycles confondus en 1972 et l'information en 1976* »² Le ministre de l'Education nationale, Ahmed TALEB IBRAHIMI en défendant la politique de l'arabisation a présenté celle-ci comme la face culturelle de l'indépendance et a fixé les impératifs de l'enseignement : démocratisation, arabisation, orientation scientifique.

Le président a arabisé partiellement les autres niveaux du primaire et a créé, en 1968, des sections arabisées à côté de sections dites bilingues. L'administration n'a été touchée par cette politique pendant les trois premières années après le coup d'Etat de Boumediene qu'en 1968 où l'utilisation de l'arabe est devenue obligatoire pour les fonctionnaires et leur donnait trois ans pour l'apprendre.

Après la mort de Boumediene en 1978, CHADLI Ben Djedid nouveau président de l'Etat algérien, lui aussi était pour la politique d'arabisation et a voulu généraliser la

¹BOUAMAMA, Saïd, Algérie: les racines de l'intégrisme, Editions Aden, p. 11

²CHELLI, Amirouche, Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie, Edition Publibbok, p 39.

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

langue arabe dans toute la société algérienne. Dès son arrivée, il a commencé d'établir des mouvements au service de la prolifération de l'arabe et la suppression du français.

En 1986, il a créé l'Académie algérienne de la langue arabe. En plus, pour supprimer et déplanter complètement le français, il a décidé de le substituer par l'anglais dans l'enseignement à partir de la 4^{ème} année primaire. Mais la politique de Chadli n'a pas abouti et a été refusée par la société : *«La révolte populaire d'octobre 1988 a contraint le régime algérien à une libéralisation et à une révision constitutionnelle qui ouvrit la voie au multipartisme (...). L'armée algérienne intervient, annule le processus électoral, contraint le président Chadli à démissionner et fait appel à Mohamed Boudiaf»*¹

Dès son arrivée au pouvoir, le président BOUDIAF a gelé complètement la politique de l'arabisation. Il n'avait aucun complexe envers la langue française et cela s'est vu au cours de ces discours où il utilisait les deux langues en même temps.

Contrairement aux responsables politiques qui l'ont précédés, BOUTEFLIKA exprime une grande ouverture par rapport aux problèmes de langue, affirmant par exemple:

Le président s'exprime en français dans certaines de ses déclarations publiques en Algérie comme à l'étranger. Il reconnaît le berbère comme langue nationale suite à un référendum national. Une commission spécialisée est mise en place pour préparer une réforme de l'enseignement, du primaire au supérieur. Une Commission Nationale de Réforme du Système Educatif (CNRSE) est constituée en février 2000. Elle recommande l'enseignement du français dès la seconde année fondamentale (primaire).

2- LES LANGUES PARLEES EN ALGERIE

La communauté Algérienne est multilingue et multiculturelle par le nombre des langues utilisées par les locuteurs algériens dans leurs conversations. Pour comprendre la structure de la communauté linguistique Algérienne, il faut faire recours aux langues pratiquées dans celle-ci.

¹ CHELLI, Amirouche, op, cit, p.40

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

Dans ce contexte nous allons essayer de présenter brièvement les langues présentes dans le paysage linguistique de l'Algérie :

2-1 L'arabe

La langue arabe se présente sous trois formes principales: l'arabe littéraire (ou classique), l'arabe moderne et l'arabe dialectal (ou populaire).

L'arabe est une langue sémitique qui appartient à la branche des langues afro-asiatiques. Avant la naissance du prophète Mohammed (SAW), l'arabe était parlé par diverses tribus nomades, mais c'est après la révélation du Coran que la langue arabe se propage et devient la langue sacrée, langue du Coran et la langue de l'Islam. Avec la diffusion de cette religion, l'arabe se répand et connaît une formidable expansion et se répand dans toute l'Afrique du Nord jusqu'en Asie mineure⁶ et notamment en Algérie. La langue arabe en Algérie se présente sous deux formes : l'arabe classique/littéraire et l'arabe algérien (ainsi nommé pour le différencier de l'arabe classique et des autres variétés d'arabe).

2-1-1-L'arabe classique

Bénéficie du statut de langue officielle. C'est la langue par excellence associée à la religion (Coran) et à l'écrit c'est-à-dire à la littérature contemporaine, les médias de masse, la technologie et les fonctions administratives. L'arabe classique comporte les règles grammaticales, les normes qui sont ainsi enseignées dans les établissements scolaires. C'est une variété d'arabe parlée et intelligible entre les arabophones du monde entier. Cependant, en dépit de son prestige, très peu d'arabophones ont l'arabe classique comme langue maternelle. Les Algériens font plutôt usage de l'arabe algérien.

2-1-2-L'algérien ou l'arabe algérien

Arabe algérien est la langue dominante du pays dans tous les domaines, c'est la langue véhiculaire, la langue de communication des Algériens. Queffélec et al (2002, p. 35) indiquent qu'environ 85% des Algériens parlent l'arabe algérien. C'est un idiome arabe mais relativement différent de l'arabe classique : par exemple peu des arabophones du Moyen-Orient comprennent l'arabe algérien à cause de sa spécificité et de son mélange avec le français ou autres langues :

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

Sa morphologie, sa syntaxe, sa prononciation et son vocabulaire sont très différents de l'arabe littéral. Par ailleurs, il est très difficilement intelligible pour les arabophones du Moyen-Orient. L'arabe algérien s'établit sur un substrat berbère et comporte une importante base lexicale issue de tamazight et du français.

2-2Le tamazight :

L'Algérie compte entre 25 % et 30 % de berbérophones². Au même titre que la langue arabe le tamazight appartient à la famille chamito-sémitique³. Le berbère a plusieurs variétés, le Kabyle ou takbaylit (Kabylie), le Chaoui ou tachaouit (Aurès), le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili). Au lendemain de l'indépendance, les locuteurs berbérophones n'ont cessé de revendiquer l'officialisation de la langue berbère puisqu'elle ne bénéficiait d'aucun statut

2-3-Le français :

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial qui justifie bien l'usage du français par la plupart de la population algérienne. De même, la colonisation a beaucoup influencé la sphère sociolinguistique et culturelle du pays d'ailleurs pendant cette période la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel dans une société totalement francisée. Cet héritage colonial lutte pour son maintien comme langue d'accès à la science et à la technologie moderne. Après l'indépendance, l'Etat algérien a délimité le champ d'utilisation de la langue française essentiellement dans certaines institutions pour généraliser l'usage de la langue arabe et donc réduire l'usage du français. Malgré ce fait, la langue française garde le privilège d'être pratiquée dans la rue alternativement avec l'arabe dialectal et le berbère, dans des situations de communication informelle ou intime d'ailleurs elle est parlée dans de différents domaines : sociaux, économiques, administratifs et éducatifs

De ce fait, la langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne et notamment dans les écrits littéraires et scientifiques,

²SALEM CHAKER, « *Langue et littérature berbères* », *Clio*, mai 2004

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

Aussi faut-il noter que le français est introduit comme langue étrangère obligatoire dès la troisième année du cycle primaire jusqu'à la fin du secondaire. Mais à partir de l'année scolaire 2004-2005, la CNRSE (Commission Nationale de la Réforme du Système Éducatif) introduit l'enseignement de la langue française dès la deuxième année primaire. La décision fut justifiée par une raison psychosociale qui fait que l'enfant possède la capacité d'acquérir deux langues différentes dès son jeune âge.

Enfin, la rentrée scolaire 2006 /2007 effectuée en Algérie le 05 septembre, a vu de nouvelles instructions introduisant le français en troisième année du primaire.

Les locuteurs algériens voient que la langue française fait partie du patrimoine algérien, et une partie intégrante du paysage linguistique algérien,

2-4L'Anglais

L'anglais se trouve en concurrence avec le français mais, le français reste la langue de prestige. Langue étrangère tout comme le français, la langue anglaise s'est introduite en Algérie avec l'avènement de l'islamisme et avec le contexte actuel de la globalisation ou de la mondialisation. Dans la réforme éducative de 1993, l'anglais devient officiellement la première langue étrangère tout comme le français dans le second cycle. Les parents ont la possibilité de choisir soit l'anglais soit le français comme langue étrangère pour leurs enfants dans le second cycle. Ce qui fait que le français n'est plus la seule et unique langue vivante dans le pays. Cependant, bien que l'anglais soit une langue étrangère au même titre que le français, celle-ci bénéficie moins de la réputation accordée au français. À titre d'exemple, dans la wilaya « province » de Constantine, 121 420 élèves ont choisi le français alors que seulement 5609 élèves ont choisi l'anglais dans le second cycle de l'école de base.

2-5L'Espagnol

La langue espagnole est généralement présente dans l'Ouest de l'Algérie et notamment dans la région de l'Oranie. L'accroissement des populations et la proximité géographique de l'Espagne ont fait qu'il y a une forte influence de la langue espagnole. En se déplaçant beaucoup pour des flux commerciaux, l'espagnol influence fortement le parler arabe oranais. On trouve dans l'oranais, par exemple, des emprunts espagnols.

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

3- LES REGISTRE DE LA LANGUE :

Les registres de langue représentent les différentes façons d'exprimer une même réalité. Ainsi, chaque langue dispose d'une gamme de registres jugés positivement ou négativement. D'une manière générale les registres « courant » et « soutenu » sont valorisés, c'est pourquoi on les recommande dans les situations de communication formelle.

3-1 Le registre soutenu :

Le registre soutenu (appelé aussi « soigné » ou « recherché ») correspond à un langage réfléchi et élaboré, il n'est pas seulement correct, mais il bénéficie d'une surveillance extrême. De ce fait, il n'est pas ressenti comme spontané mais les mots et les expressions sont recherchés dans le souci de bien s'exprimer. C'est le registre utilisé traditionnellement dans les œuvres littéraires. A l'oral comme à l'écrit, on le retrouve généralement lorsque les relations sociales imposent une certaine distance (situations de communication de contrainte) ou dans des situations exceptionnelles, par exemple : les discours officiels, les conférences, les textes de haut niveau philosophique ou religieux, les œuvres littéraires, etc.

3-2 Le registre courant :

Le registre courant (appelé aussi « correct » ou « standard ») correspond à un langage considéré comme correct dans toute circonstance ; ce registre est le registre privilégié à l'école et ordinairement utilisé à l'écrit usuel, il nous servira de repère pour définir les autres registres. On retrouve le registre « courant » chez les professeurs, chez les journalistes, dans les correspondances, dans la vie professionnelle,

Le registre courant est le registre le moins marqué par la situation de communication, il ne retient pas l'attention et donne le sentiment du français correct.

3-3 Le registre familier :

Le registre familier correspond à un langage qui n'est pas totalement correct, mais admis sous certaines conditions, ici, le locuteur ne se surveille pas, il n'apas le souci de bien s'exprimer ce qui lui donne une certaine liberté dans l'emploi de la langue. On retrouve le registre familier généralement : entre proches, dans les situations où il y a

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

absence des liens hiérarchiques (membres de la famille, camarades de classe, amis, etc.), bref, dans des contextes informels.

Le registre familial est plutôt réservé à la langue orale, il comprend beaucoup de mots ou expressions employés oralement que l'on ne peut utiliser dans un texte écrit relevant de la langue standard. Cependant, et pour des raisons diverses, on peut rencontrer ce registre dans certains écrits notamment les romans dits réalistes.

3-4 Le registre populaire :

Dans certains cas, le registre familial se transforme à un « registre populaire » (appelé aussi « relâché ») qui prend une allure totalement écartée de la langue standard, ce registre est employé généralement dans les milieux moins scolarisés

4- Les variétés de la langue française en Algérie

En Algérie, comme en Afrique et d'autres parties du monde, le français, langue des colons, rentre en contact avec les autres langues locales, ce qui a créé plusieurs variétés de français. La langue française en Algérie est une langue apprise à l'école en général et les Algériens ne parlent ou n'écrivent pas tous ce français de la même manière. La plupart des Algériens maîtrisent plus ou moins cette langue de Molière. Il y a ceux qui maîtrisent parfaitement la langue, il y a ceux qui ont un registre plutôt relâché ou moyen et il y a ceux qui ont une connaissance très limitée du français. Donc, en Algérie comme dans un bon nombre des pays francophones, on distingue trois catégories de locuteurs, en ce qui concerne l'usage la langue française. Il y a tout d'abord deux pôles opposés c'est-à-dire d'un côté, il y a les locuteurs, universitaires, écrivains, qui ont une maîtrise parfaite de la langue française et qui parlent un français acrolectal, à l'autre pôle se trouve les locuteurs qui ont une connaissance très réduite de la langue française, un français basilectal. Entre ces deux pôles, il y a une troisième catégorie de locuteurs, ce sont les locuteurs du français mésolectal. Nous allons définir de plus près ces trois variétés dans les paragraphes suivants :

4-1 La variété basilectale

Cette variété est pratiquée par les sujets parlants qui possèdent un niveau linguistique en français de fin de cycle primaire au maximum. Elle est utilisée par deux

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

catégories de locuteurs : -Les personnes formées en langue française par l'école algérienne entre 1962 et 1973 possèdent un savoir résiduel. Des adultes, peu nombreux, maîtrisent un vocabulaire utilitaire et fonctionnel limité à la profession qu'ils exercent. Ce sont pour leur majorité des travailleurs subalternes, des petits fonctionnaires... -La deuxième catégorie, plus nombreuse, correspond à une population dont la scolarité s'est faite en arabe. Le contact avec le français de cette catégorie n'a pas été régulier et s'est révélé inefficace sur le plan pédagogique. Ce contact souffre aussi du dénigrement de l'usage du français. Les usagers de cette variété sont maintenant des cadres monolingues au sein de la fonction publique.

4-2 La variété mésolectale

Pratiquée par des bilingues arabe/ français, ayant eu une scolarité plus longue, elle s'organise en un « *continuum linguistique interne où se juxtaposent plusieurs sous-variétés de français dont la plus basse se situe à la limite du pôle basilectal et la plus haute est proche du pôle acrolectal. Elle se constitue progressivement en une norme endogène du français, très perméable à l'emprunt aux idiomes locaux (...) et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquables.* »¹ (Y. Derradji in A. Queffélec et al. 2002 : 120). Nous noterons que cette variété reste en décalage par rapport à la norme académique. L'emploi de cette variété particulièrement par les journalistes dans leurs différents articles destinés à un lectorat constitué pour sa quasi-totalité d'Algériens, et par les enseignants usagers permanents du mésolecte dans leurs classes respectives à 143 l'attention d'élèves ou d'étudiants algériens. Cette variété endogène permet à ses usagers, les locuteurs algériens, de donner au français une « *dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant.* » (Y. Derradji in A. Queffélec et al. 2002 : 120).

4-3 La variété acrolectale

Elle est attestée dans les universités où la langue française sert de médium aux disciplines scientifiques et chez les locuteurs qui ont bénéficié d'une formation en cette langue en Algérie ou à l'étranger. En théorie, ce français est conforme à la norme

¹DERRADJI Y in A. Queffélec et al., « *Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée* », Le Français en Afrique n° 13, 2002, p120

Chapitre 1 : La situation sociolinguistique en Algérie

académique du français standard. La situation sociopolitique a imposé à l'élite utilisatrice de ce français de lui préférer le français mésolectal dans la plupart des interactions sociales. Cette variété est au moins pratiquée dans des situations formelles du genre (rencontres de délégations, accords politiques, etc.), par contre en situation informelle, le français acrolectal est remplacé par le français mésolectal conforme à la réalité socio-économique du pays, et qui se combine à l'alternance codique avec l'arabe. Globalement, on peut dire que cette variété possède surtout une existence théorique

Conclusion partielle

Les statuts des langues présentes en Algérie sont différents. L'arabe algérien et le berbère constituent les langues nationales, elles sont plus vieilles au Maghreb que l'arabe classique qui est la langue des premiers colonisateurs connus. Le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues étrangères. L'arabe classique, quant à lui, est la seule langue officielle du pays. En effet, une langue nationale est « *la langue d'une entité politique, sociale et culturelle ; toutes les langues d'un pays, parlées comme langues maternelles par les natifs* » (Garabaghi, 2014). Elle a pour vocation de montrer son appartenance à une communauté, une nation donnée. C'est un élément essentiel pour la cohésion sociale ou pour l'identité nationale. En Algérie, l'arabe algérien et le berbère sont les langues nationales, c'est-à-dire les langues maternelles de groupes ethniques. Une langue officielle est souvent la langue du colonisateur, c'est aussi la langue utilisée dans le cadre des activités officielles (Garabaghi, 2014), mais ce n'est pas le cas ici. En Algérie, le français, langue du colonisateur le plus récent, n'est pas la langue officielle mais c'est plutôt l'arabe classique qui est la langue officielle. Le français est enseigné dans les écoles, et c'est aussi la langue de l'administration. Le statut du français est, en principe, réduit à celui d'une langue étrangère. Les contacts entre les langues occidentales et orientales enrichissent et contribuent à la diversité linguistique algérienne.

Chapitre 2: **L'emprunt et la presse écrite**

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

Introduction partielle

La problématique de l'emprunt est centrale dans le domaine de la lexicologie puisqu'il s'agit d'un processus de formation de nouvelles unités lexicales dans les langues en contact. De nombreux chercheurs et linguistes se sont intéressés à ce phénomène puisqu'il constitue un champ de recherche riche qui touche à tous les aspects : social, culturel, scientifique et technologique.

L'étude que nous venons d'établir est basée sur l'emprunt linguistique. Pour la réaliser, nous allons essayer de définir ce phénomène en se référant aux définitions proposées par les grands théoriciens et linguistes dans leurs publications.

1- DEFINITION DE L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

Il existe plusieurs définitions de l'emprunt :

L'emprunt est une notion assez large, et il est difficile de la définir et de la cerner avec précision. C'est pourquoi nous avons décidé de regrouper quelques définitions en relation avec l'objet de notre étude.

L'emprunt est « *le phénomène sociolinguistique le plus important dans tout les contacts de langues* »¹. Or souvent les langues ne peuvent se contenter de leur lexique sans tenter de puiser et d'emprunter à d'autres langues. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait qu'elles ne peuvent combler le besoins des locuteurs d'exprimer de nouvelles réalités.

Safia RAHAL confirme que: « *L'emprunt est un phénomène linguistique lié à l'histoire de la formation d'une langue* »².

Il est étroitement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle, tel que l'affirme Robin:

¹ DUBOIS Jean, and all, Dictionnaire de linguistique et sciences du langage, p.177

² ASSELAH-RAHAL, Safia, plurilinguisme et migration, Edition L'Harmattan, (2004), p. 104.

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

« *Tout contact culturel prolongé, particulièrement avec des locuteurs d'un pays qui jouit d'un certain pouvoir politique ou de prestige dans un domaine donné, conduit à des emprunts au vocabulaire de la langue de ce pays* »¹

Cela nous emmène à dire qu'à partir de ce passage que l'emprunt est le résultat de contact permanent entre deux langues de deux communautés

L'emprunt est donc selon Derooy une trace laissée dans la langue témoignant des relations entre peuples différents : « *Quand un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte, il arrive presque toujours que des mots, des éléments Grammaticaux, des significations s'introduisent d'un parler dans l'autre. Cette diversité des formes de l'emprunt justifie la définition suivante que je reprends, en la traduisant, à Victor Pisani : l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* »².

Définition de l'emprunt selon le dictionnaire linguistique et des sciences du langage :

*Il y a emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et fini par intégrer une unité ou trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) (dit langue source), et que (A) ne possédait pas l'unité ou le trait emprunte sont eux même qualifié l'emprunt. L'emprunt est le phonème sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents.*³

À partir de cette définition, on peut déduire que l'emprunt linguistique implique la présence de deux langues : l'une est la langue source, prêteuse (appelée ici langue A), l'autre est la langue cible, emprunteuse (langue B). Dans la langue A, le terme en question existait antérieurement au contact linguistique alors que dans la langue B, il y a importation d'une forme nouvelle

¹ R.H. Robin, traduction de Simone Delisalleet Paule Guivare, *linguistique générale*, une introduction, Librairie Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5, p. 288

² Louis DERROY, *L'Emprunt linguistique*. [addi.], Paris : Les Belles Lettres, 1956, p. 18.

³ DUBOIS Jean, and all, op.cit, p.177

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

Définition de l'emprunt selon Hamers et blanc :

*«l'emprunt est un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue ».*¹

Il y a une autre définition de l'emprunt selon Christine Loubier :

*«Procède par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Unité ou trait linguistique d'une langue qui est empruntée ou partiellement à une autre langue »*².

Selon J.J Gumperz, l'emprunt est l'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expressions idiomatiques brèves, figées

1-1 La nécessité à l'emprunt d'un mot

1-1-1 L'emprunt de nécessité

Certains emprunts désignent des réalités socioculturelles propres aux Algériens, dont Français de France ainsi que les autres pays voisins ou les autres pays francophones ignorent. Ces emprunts traduisent des réalités sociales et sont donc indispensables. D'autres emprunts sont les issus du domaine religieux ainsi que du domaine de la civilisation arabo-musulmane. Les pays maghrébins francophones partagent les emprunts spécifiques à la religion et comme l'indiquent aussi Queffélec et al (2002, p. 132) : Les emprunts spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabes sont communs à la communauté maghrébine, quelques-uns d'entre eux offrent cependant des nuances sémantiques inconnues ailleurs.

Les locuteurs parfois, se trouvant incapables d'exprimer une réalité quelconque par la langue maternelle, font appel à des mots d'une autre langue pour essayer de combler ce besoin

¹ HAMERS, J, BLANC, M, cité par ASSELAH RAHAL S, plurilinguisme et migration, Le Harmattan, France, 2004, P.28

² LOUBIER, C., « de l'usage de l'emprunt linguistique », office québécois de la langue française, 2011, p10

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

En revanche, en plus des emprunts de nécessité on distingue les emprunts facultatifs

1-1-2 L'emprunt facultatif

Certains linguistes considèrent un certain nombre d'emprunts comme « facultatifs », car ces emprunts ont des équivalents en français de l'hexagone et ils ne devraient pas exister selon eux. Mais malgré qu'il y ait des équivalents et au lieu de les employer, les locuteurs algériens préfèrent emprunter des mots appartenant à la langue arabe ou berbère dans leurs français.

1-3 Les causes des emprunts

L'emprunt est tout d'abord le résultat d'une longue coexistence de deux communautés linguistiques, car l'Algérie a longtemps été sous la domination de la France d'où l'expression Algérie française.

Ensuite, lorsque le mot français est composé de plusieurs mots ou syllabes, les locuteurs algériens ont souvent recours à l'emprunt d'un mot ou expression arabe mais dont les syllabes sont plus courtes, ce qui fait gagner du temps ou demande moins d'énergie et d'effort au locuteur algérien.

Et enfin, l'emprunt est dû à la nuance de sens. Les Magrébins généralement, ont recours à l'emprunt car, certains mots français ne signifient pas exactement la même signification que le mot en arabe ou berbère. Il s'agit donc d'un désir de précision.

1-4 Les raisons de l'emprunt

Toute langue est en situation d'évolution puisqu'elle est en contact avec d'autres langues. De cette façon elle perd son caractère de pureté justifié par la présence de nombreux lexèmes nouveaux dans son lexique comme l'affirme Marine YGUELLIO : « *Aucune langue n'est « pure », au sens où elle serait totalement exempte d'emprunts* »¹ A partir de cette citation, nous pouvons dire que toute langue emprunteuse est hybride et que sa pureté disparaît par la présence des lexèmes étrangers dans son système

¹ YEGUELLIO, Marina, (2003) ; le grand livre de la langue française, Edition Seuil, p. 408

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

linguistique. Les raisons qui poussent les sujets parlants à emprunter, sont multiples et diverses.

1-5 Le rôle de l'emprunt

Le rôle de l'emprunt est de désigner un référent nouveau, provenant d'une autre culture qui n'a pas encore de dénomination: l'élément lexical est alors introduit avec la chose qu'il désigne.

Contrairement à ce que pensent certains esprits chagrins, l'emprunt n'est pas une « pollution ». L'emprunt provient souvent de la nécessité de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau. Parfois aussi, l'emprunt n'est que le simple effet du contact de deux langues sur le même territoire. Enfin, il correspond parfois aussi à un besoin d'expressivité : dire les choses de façons plus originales, plus frappantes, en utilisant les termes d'une autre langue. Dans ce cas là nous pouvons dire que l'emprunt nous évite de tomber dans l'embarras

2- LA TYPOLOGIE DE L'EMPRUNT LEXICAL

L'emprunt linguistique est considéré comme l'un des phénomènes les plus importants développés et exploités dans le domaine de la lexicologie. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette notion. Ils ont proposé des typologies relatives à l'emprunt linguistique. D'où nous nous sommes inspirés de leurs travaux et de leurs articles une typologie de l'emprunt lexical en nous centrant notamment sur le récent ouvrage de Christiane Loubier (2011).

2-1 L'emprunt intégral

Selon différentes définitions, on dit l'emprunt est intégral lorsque nous assistons à une importation d'une unité lexicale d'une langue 1 vers une langue 2. Ce transfert concerne aussi bien la forme que le sens c'est-à-dire le signifiant et son signifié sans aucune adaptation. La forme d'origine est maintenue telle quelle dans le système de la langue d'accueil. Exemple : shopping. En effet, si nous focalisons notre attention sur la lexie « shopping » empruntée à l'anglais, nous remarquons que ce signifiant a préservé la graphie et la forme d'origine sans aucun essai d'adaptation au système de langue

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

française. Sur le plan phonétique, nous pouvons dire que cet emprunt a conservé les traits phonétiques de la langue anglaise : comme le souligne Humbley (1974 :53) :« *Quand le français emprunte des mots comme meeting, dancing, il emprunte aussi le phonème /ŋ/. L'emprunt lexical et l'emprunt phonétique, interdépendants ne sont pas pour autant simultanés : d'abord, il semble qu'il soit nécessaire que ce phonème figure dans un nombre suffisant d'emprunts* »¹. Quant au sens, nous remarquons que le mot shopping a aussi gardé la même signification dans la langue emprunteuse (L2).

Selon les différents linguistes la langue française peut servir de base à l'attribution du genre des mots étrangers importés. Premièrement le linguiste (Tucker et. Al. 1977, SurrIDGE, 1984) il remarque que la plupart des emprunts que le français a fait aux langues vivantes ont pris le genre masculin. De même pour Humbley écrit que les substantifs empruntés qui réfèrent à des inanimés sont « *normalement absorbés par la catégorie non marquée, à savoir, par les masculins* »² (1974: 67). Ainsi, lors du transfert vers le français, l'emprunt prend le genre masculin, si rien n'indique qu'il doit faire partie des noms féminins.

D'autre part on pourra dire que l'emprunt peut se faire en fonction de son parasyndrome, mot préexistant dans la langue d'accueil de l'emprunt. D'après les linguistes il y a l'analogie sémantique entre l'emprunt lexical et le mot qui peut faire office d'équivalent dans la langue réceptrice de cet emprunt.

Par ailleurs, l'attribution du genre grammaticale peut être consécutive à une « attraction Homonymique » (Humbley, 1974: 67). Un emprunt qui présente une morphologie et/ou une Phonologie proche d'un mot français peut prendre le même genre que ce mot. A cet égard, Humbley cite le mot anglais *money* qui peut être assimilé au français *monnaie*.

Selon les chercheurs l'accord des emprunts en nombre suivant les règles grammaticales du français est également une forme d'intégration morphosyntaxique.

¹ HUMBLEY, John, « *Vers une typologie de l'emprunt linguistique* », 1974, Cahiers de lexicologie, p.53.

² HUMBLEY, John, op.cit, p 67.

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

D'après les deux chercheurs Grevisse et Gosse Le pluriel des noms composés suit lui aussi différentes règles grammaticales, en fonction de l'emprunt concerné. Il est courant que les noms Composés étrangers s'accordent en nombre d'après les règles du français, autrement dit en Fonction de la nature des unités qui constitue le nom composé (idem : Grevisse et Goosse 154-155).

2-2 L'emprunt intégral adapté

L'emprunt intégral adapté signifie que lors de son passage d'une langue 1 vers la langue 2, l'unité en question subit quelques aménagements (Jean-François Sablayrolles) pour qu'elle puisse être intégrée dans le système de la langue d'accueil ou emprunteuse c'est-à-dire, elle perd ses traits étrangers. Il est à noter que les différents aménagements touchent plusieurs constituants de la langue sur les plans graphique, morphologique et phonétique. L'adaptation est opérée sur les composants de la langue suivants :

2-2-1 L'adaptation graphique

Selon Loubier la modification sur le plan graphique vise à harmoniser le plus possible la graphie en faisant appel aux règles de l'orthographe de la langue d'accueil et à maîtriser le choix de graphèmes et de procédés de formation de l'unité. Ce processus consiste à ajouter ou à supprimer des graphèmes et les signes étrangers et/ou diacritiques qui obscurcissent la forme de l'unité en question. Il est possible d'avoir plusieurs formes graphiques pour un seul mot emprunté par exemple : un mot qui commence par les sons C K QU etc.

Selon Humbley, si nous focalisons notre attention sur les emprunts intégraux adaptés en français, il faut choisir la forme la plus appropriée, c'est-à-dire la plus francisée.

Le mot importé subit une modification portant sur un ou plusieurs graphème(s) qui le compose(nt). La francisation est une tendance qui est attestée (Humbley et Bidermann-Pasques, 1995). Elle peut consister en un ajout ou suppression de signes diacritiques. Par exemple, l'anglais ne met en jeu aucun signe diacritique ; les

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

anglicismes dans la langue française se trouvent souvent être accentués¹ (Loubier, 2011 : 53).

2-2-2 L'adaptation morphologique

Sur le plan morphologique, il est possible que l'emprunt adapté connaisse un aménagement morphémique final après adaptation sur le modèle de la langue 1 ; comme le remarque Loubier, « *On adapte certaines séries d'emprunt à un modèle français de dérivation si elles sont jugées acceptables selon les critères d'acceptabilité. C'est le cas de certaines formes anglaises en -er que l'on francisera en en eur ou en euse : crawleur/crawleuse* »¹ (Loubier 2011 : 53). L'adaptation morphologique concerne aussi la variation en genre et la féminisation des emprunts masculins, et ce, par l'ajout de morphème final français

La féminisation des emprunts nominaux masculins est aussi une forme d'adaptation morphologique à la langue d'accueil étant donné qu'elle passe principalement par l'ajout de morphèmes finaux français.

2-2-3 L'adaptation phonétique :

Cette adaptation vise l'harmonisation de la prononciation selon le système phonétique de la langue d'accueil. En effet, il est plausible de supprimer des phonèmes inexistantes en français ou de pouvoir les remplacer par d'autres qui s'en rapprochent le plus (Loubier, 2011:50). Nous pouvons dire que ces emprunts intégraux adaptés sont considérés comme des lexies étrangères, intégrées dans le système de la langue emprunteuse (français par exemple), qui ont perdu quelques aspects linguistiques de la langue d'origine pour pouvoir se familiariser avec les règles de la langue d'accueil.

Il y a francisation des phonèmes étrangers. L'aspect phonétique ne concerne pas le propos de notre thèse, puisque nous travaillons sur un corpus de l'écrit. Toutefois, compte tenu de l'indissociabilité de la graphie et de la phonétique, il nous paraît important d'aborder ce point, même brièvement.

¹ LOUBIER, C., op,cit,p53

¹ LOUBIER, C., op,cit,p53

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

Les emprunts de type « intégral adapté » constituent les lexies étrangères qui montrent une forme d'intégration à la langue française car ils ont accepté d'abandonner certains de leurs aspects linguistiques (graphique et morphologique) d'origine au profit de la langue française. Le critère de variabilité est aussi un indicateur majeur de l'emprunt adapté. Les emprunts sont des mots beaucoup moins stables que les lexies qui composent le système.

3- La création lexicale

3-1 La morphologie lexicale

Selon le dictionnaire historique de la langue française « la morphologie lexical s'intéresse à l'organisation formelle du lexique, la forme des diverses unités lexicales ainsi que les procédés de formation utilisés pour produire ces unités. La morphologie analyse donc la structure interne des unités, leur construction, c'est-à-dire ses constituants. Ces derniers sont appelés morphèmes. Un morphème est une unité formelle minimale, indécomposable et porteuse de sens, obtenue par segmentation des énoncés. Donc l'unité de l'analyse morphologique ne sera pas le mot (sauf lorsqu'il est simple, c'est-à-dire indécomposable).

La morphologie lexicale prend pour unité le morphème lexical dit aussi lexème et n'étudie que les mots construits ou complexes en mettant en évidence les relations de forme et de sens qui unissent les unités lexicales ».

3-2 Les procédés de formation de mots

En français, nous avons remarqué qu'il existe des mots qui ont été construits à partir des mots empruntés aux langues les plus proches et avec lesquelles le français était en contact perpétuel. Leur élément a été aussi réemployé dans de nouvelles combinaisons. Ces mots sont construits par les différents procédés de formations (composition dérivation).

3-2-1 La dérivation

La dérivation comme processus est définie comme l'adjonction de deux termes dont l'un est appelé base et l'autre dérivé. Pour décrire un schéma de formation

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

dérivationnelle, nous sommes contraints de préciser la catégorie du dérivé, la catégorie de la base et le sens du dérivé. Autrement dit, il s'agit d'un procédé de formation de nouvelles unités lexicales à partir d'une base qui existe déjà dans la langue. Ce procédé de formation contribue à l'enrichissement du stock lexical de la langue française. En français, nous reconnaissons la dérivation affixale, la dérivation régressive et la dérivation impropre.

3-2-1-1 La dérivation affixale

La dérivation affixale est marquée, morphologiquement, par l'ajout d'un ou de plusieurs affixes (préfixe ou suffixe) à un morphème (appelé base). Il faut noter qu'il existe une différence importante entre le préfixe et le suffixe. Le premier précède le radical tandis que le second le suit, le préfixe ne modifie pas la classe grammaticale du mot, autrement dit le dérivé par préfixe appartient à la même classe que le radical exemple : refaire, défaire, parfaire (verbes) ou engagement, désengagement (noms).

La préfixation

C'est l'adjonction d'un préfixe (morphème non libre) devant la base pour en changer le sens. La plupart des préfixes répertoriés selon la conception traditionnelle sont issus de préfixes latins par emprunt pour les besoins de la langue savante. Il est important de signaler que l'emploi des préfixes véhicule une valeur déterminée : le préfixe (dé / dés), l'idée de privation exemple désespoir, désespérer, dégout. Le préfixe contre, l'opposition exemple : contredire Certains préfixes ont un sens précis, c'est le cas du préfixe (pré, qui signifie dans tous les mots qu'il sert à former (avant) du latin parae exemple : préavis prédisposer , préhistoire, prémolaire prénatal) dans certains cas, il semble que la déperdition du sens d'un suffixe accompagne l'affaiblissement puis la perte de l'aspect de la dérivation, lorsque le radical du mot a perdu son autonomie, c'est le cas du préfixe -re dans regarder réjouir recueillir rencontrer, renifler.

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

La suffixation

Le suffixe est un affixe postposé au radical auquel il est lié. Les suffixes ont une fonction particulièrement sémantique dans la mesure où l'ajout du suffixe entraîne le changement de sens. Nous distinguons d'une part les suffixes flexionnels ou désinentiels, qui forment les marques casuels, celles du genre et de nombre de la flexion du nom, et les marques de temps, de nombres et de personnes des verbes. D'autre part les suffixes dérivationnels qui servent à former de nombreux termes à partir des radicaux. L'addition d'un suffixe à un mot change très souvent sa catégorie grammaticale mais ne change pas fondamentalement sa signification.

3-2-2 La composition

La composition est un procédé qui permet de former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots comme : autoradio et pomme de terre. Ce processus se réalisera à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir eux-mêmes une autonomie dans la langue.

D'une manière générale La composition est la simple opération de construction des mots. Traditionnellement elle consiste par l'adjonction de deux Notions à la formation d'une unité lexicale soit par l'association de deux lexèmes, soit Par l'adjonction d'un préfixe à une base lexicale. Ceci dit, la tendance actuelle exclut Les formes (préfixe + base), en exigeant que les composants doivent pouvoir se manifester dans un énoncé à l'état libre. L'exclusion de la forme affixale à donner une nouvelle définition à la composition celle de La juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés.

D'autre part E.BENVENISTE affirme qu'il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifier unique et constant

Partageant le même point de vue. M.GREVISSE explique qu' : « *Un mot, quoique formé d'éléments graphiques indépendants, est composé dès le Moment où il évoque*

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

dans l'esprit, non les images distinctes rependant à chacun des mots composants, mais une image unique »¹

4- AUTOUR DE MEDIA

Les médias ont pour but de communiquer des informations que nous ne possédons pas et qui concernent un collectif plus large que notre réseau de connaissances directes. Ils sélectionnent ce qui est important dans l'immensité des événements qui ont lieu quotidiennement pour donner à voir ce qu'il faut savoir. Les journalistes ont un rôle de porte-parole pour la population. Ils véhiculent ce que le peuple est supposé vouloir savoir et vouloir dire. En rendant commun un ensemble d'informations, les médias créent du « collectif ». En plus d'être une médiation entre l'événement et le public, le traitement de l'information par les médias est aussi une médiation entre le spectateur individuel et le collectif. De cette manière, il s'agit aussi d'une expérience politique

4-1 La presse écrite algérienne

La presse écrite ou presse écrite désigne l'ensemble des journaux. Elle rassemble tous les moyens de transmission de l'information écrite. Quotidien, hebdomadaire et autres publication périodique ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite.

5- APERCU HISTORIQUE SUR LE QUOTIDIEN

Le quotidien El Watan a été lancé le 8 octobre 1990, dans le sillage des réformes politiques, par vingt journalistes regroupés dans la SPA El Watan. Premier journal indépendant du matin, d'expression française, à être édité en Algérie, il a basé sa ligne éditoriale sur un traitement objectif de l'information, en développant des analyses pertinentes, une vérification rigoureuse des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique.

¹ GREVISSE.M, *introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, édition NATHAN, 2002. : p180)

Chapitre 2 : L'emprunt et la presse écrite

Cette indépendance économique et industrielle a renforcé l'autonomie éditoriale du journal. El Watan s'est enrichi également, au plan éditorial, avec la publication de trois suppléments hebdomadaires (Economie, Télévision et Immobilier) et une édition du week end.

Dans le panorama de la presse algérienne, El Watan se distingue par sa vocation à la fois nationale et régionale. Des rédactions régionales et locales ont été mises sur pied à travers l'ensemble du territoire national. Depuis quelques années, El Watan a fait le pari de l'information de proximité en lançant des éditions régionales pour l'est du pays à partir de Constantine, pour l'ouest du pays à partir d'Oran et pour la Kabylie à partir de Tizi Ouzou et Béjaïa. Ces éditions s'étoffent régulièrement et s'intéressent à ce qui fait la vie concrète des Algériens.

Conclusion partielle

La création lexicale des langues constitue depuis longtemps, une question importante dans la linguistique pour plusieurs théoriciens et linguistes qui ont essayé d'y apporter un éclaircissement ainsi qu'une explication aux aspects qu'y sont liés. Par ce modeste travail, nous aussi, nous avons jugé important de présenter un aspect de ce phénomène qui est l'emprunt linguistique et nous avons donné un aperçu de quelques notions et éléments linguistiques qui expriment presque la même idée : celle de la création lexicale.

Chapitre 3 : **L'analyse du corpus**

Chapitre 3 :

Introduction partielle

La notion de corpus est évidemment fondamentale dans toute recherche. Il permet sa réalisation et sa structuration puisqu'il constitue la partie réelle et concrète de toute étude.

1- LA PRESENTATION DU CORPUS D'ANALYSE

Le corpus que nous venons d'étudier est constitué d'un ensemble de nouvelles unités linguistiques, cependant l'analyse de ce dernier consistera à déterminer les raisons de l'existence de ces nouvelles unités linguistiques, en prenant en considération les contextes dans lesquels elles étaient produites.

Pour cela nous avons opté pour une méthodologie centrée sur la collecte des emprunts apparus dans le journal « El Watan » :

Durant cette recherche nous avons suivis les étapes suivantes:

-Le téléchargement de la version numérique du journal "El Watan" sur son site officiel: www.elwatan.com, pendant une période de 4 mois réservée du 07 mars 2019 jusqu'au 09 juin 2019.

-La lecture et la relecture tout au long de la période

-Le repérage des mots envisagés comme emprunts avec le sentiment de nouveauté.

-Le dressage et la classification des mots relevés dans un tableau qui est composé de la langue de vulgarisation, la catégorie grammaticale, le domaine d'utilisation afin de faciliter le travail.

-L'engagement à l'étude et à l'analyse des emprunts en se basant sur le deuxième chapitre théorique qui est constitué des différentes définitions et concepts de l'emprunt linguistique.

2- PRESENTATION DES TABLEAUX DES EMPRUNTS COLLECTES

Chapitre 3 :

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue cible	Domaine d'utilisation
-silmya	NF	-arabe classique	-pacifique	-social
-le hirak	NM	-arabe classique	-révolution populaire pacifique	-social
-tarhlou gaà	NM	-arabe dialecte	-partez-tous	-social
-khawa	NM	-arabe dialecte	-frères	-social
-la li hokm elaskar	NM	-arabe classique	-non au pouvoir militaire	-social
-dawla madania, machi askaria	NF	-arabe dialecte	-état civile pas militaire	-social
-djazair horra dimocratia	NF	-arabe classique	-Algérie libre et démocratique	-social
-saimou, samidoun li nidham rafidhoune	NMP	-arabe classique	-à jeûne et résistant le système rejets	-social
-klitou lebled ya ettoudjar	NMP	-arabe dialecte	-voua avez bouffe le pays, commerçants	-social
-makache	NM	-arabe dialecte	-il n'y a pas	-social
-yetnahaw gaà	NMP	-arabe dialecte	-Qu'ils partent tous	-social
-klitou lebled ya essaraquine	NMP	-arabe dialecte	-vous avez pille le pays bande de voleurs	-social
-massira tolabia	NF	-arabe classique	-marche estudiantine -traîtres	-politique
-khawana	NMP	-arabe classique	-des traîtres	-social
-echaab yourid yetnahaw ga3	NMP	-arabe classique	-le peuple veut qu'ils partent tous	-social

Chapitre 3 :

-Mada sebaa solta li echaab	NF	-arabe classique	-article 7 pouvoir au peuple	-politique
-Djamhouria machi cazarna	NF	-arabe classique	-une république pas une caserne	-social
-horra	NF	-arabe classique	-libre	-social
-les haraga	NMP	-arabe classique	-Emigration clandestine	-politique
-baki el watan	NM	-arabe classique	-le reste du pays	-social
-malakia	NF	-arabe classique	-royaume	-social
-vendredistes	NMP	-français	-ceux qui se manifestent chaque vendredi	-social
-hadariya	NF	-arabe classique	-civilisée	-social
-Lebled bladna wendirou rayna	NM NMP	-arabe dialecte	-ce pays est le notre et nous ferons ce qui nous plait	-social
-le gaa	NF	-arabe dialecte	-tous	-social
-FLN ya khadaa,sawt el taleb la youbaa		-arabe classique	-Parti FLN, espèce de traite, la voix de l'étudiant n'est pas à vendre	-social
-akhtina	NMP	-arabe dialecte	-fiche-nous	-social
-chouhada	NMP	-arabe classique	-des martyrs	-social
-khouna	NM	-arabe classique	-notre frère	-social
-Dawla	NF	-arabe classique	-Etat	-social
-ghar hirak	NM	-arabe classique	-Tunnel des facultés	-social
-la issaba	NF	-arabe classique	-la bande	-politique
-masrahia	NF	-arabe classique	-pièce théâtral	-social
-saha aidkom	NM	-arabe classique	-bonne fête	-social

Chapitre 3 :

-sahra	NF	-arabe classique	-soirée	-social
-salat tarawih	NF	-arabe classique	-prière de nuit durant le mois de Ramadan	-social
-sahrat ramadania	NFP	-arabe classique	-des veillées du Ramadhan	-social
-sahafa horra	NF	-arabe classique	-presse libre	-politique
-oulach lvote	NM	-berbère	-pas de vote	-social
-makach chourba, makach lham lahlou, hata tarhalou	NM	-arabe dialecte	-pas de chorba, pas de viande sucrée, jusqu'à votre départ	-social
-l'adhan	NM	-arabe classique	-appel à la prière	-religieux
-eldjeich	NM	-arabe classique	-l'armée	-politique
-la chorba	NF	-arabe classique	-une soupe traditionnelle algérienne	-social
-one, two, three , viva l'Algérie	NM	-anglais	-un, deux, trois, vive l'Algérie	-social
-bekri	NM	-arabe dialecte	-avant	-social
-oulech s'mah oulech	NM	-berbère	-il n'y aura pas pardon	-social
-les 3 B	NMP	-arabe classique	-Bedoui, Belaiz, Bensalah	-social
-Talaba	NFP	-arabe classique	-Les étudiants	-social
-aneddu alama yeghli udavu	NM	-berbère	-nous marcherons jusqu'à la chute du régime	-social
-Asmaàni	NM	-arabe classique	- écoute-moi	-social
-le tchakhtchoukha	NM	-arabe dialecte	-un plat traditionnel algérien	-social
-week-end	NM	-anglais	-fin de semaine	-social

Chapitre 3 :

-ouhda	NF	-arabe classique	-mandat	-social
-barlamane	NM	-arabe dialecte	-parlement	-social
- el hafafate	NFP	-arabe classique	-des coiffeuses	-social
-r 'mel	NM	-arabe classique	-le sable	-social
-cachiristes	NMP	-français	-ceux qui sont avec le système	-social
-3ssimat elhirak	NF	-arabe classique	-la capitale du mouvement	-social
-la Zakat el fitre	NF	-arabe classique	-aumône de la rupture du jeûne	-religieux
-saà	NM	-arabe classique	-une mesure	-religieux
-neffrou hna	NMP	-arabe classique	-on rompra le jeune ici	-social
-football	NM	-anglais	-ballon de pied	-social
-poulici	NM	-français	-le policier	-social
-kouzina	NF	-français	-la cuisine	-social
-ghammitouna	NMP	-arabe dialecte	-vous nous étouffez	-social
-la zlabia	NF	-arabe dialecte	-un gâteau traditionnel au miel	-social
-horiyati	NF	-arabe classique	-ma liberté	-social
-El Djamouaà	NF	-arabe classique	-la prière de vendredi	-religieux
-Bismi Allah	NM	-arabe classique	-au nom d'Allah	-social
-les hirakistes	NMP	-arabe dialecte	-les manifestants pacifiques	-social
-les cheikhs	NMP	-arabe classique	-la maitre	-social
-sorry	NM	-anglais	-désolé	-social
-djaiah	NM	-arabe classique	-dupe	-social
-la kaaba	NF	-arabe classique	-c'est le lieu sacre du culte musulman	-religieux

Chapitre 3 :

-aàmi	NM	-arabe classique	-mon oncle	-social
-la fatwa	NF	-arabe classique	-un conseil	-social
-tobba	NMP	-arabe dialecte	-groupe de médecins	-médecine
-tijara	NF	-arabe classique	-le commerce	-économique
-intikhabate	NF	-arabe classique	-les élections	-social
-siassa	NF	-arabe classique	-la politique	-politique
-hiwar	NM	-arabe classique	-dialogue	-social
-bedaouiya	NF	-arabe dialecte	-avec Bedoui	-social
-ramdhen	NM	-arabe dialecte	-Ramadan	-social
-tethasbou gaa	NMP	-arabe classique	-vous serez tous jugés	-social
-un iftar	NM	-arabe classique	-rupture du jeune	-social
-bi idhni allah	NM	-arabe classique	-par la volonté de dieu	-social
-irhab	NM	-arabe classique	-des terroristes	-politique
-misriya	NF	-arabe classique	-égyptienne	-social
-elkhal	NM	-arabe classique	-vinaigre	-social
-ma hmalt'hache	NM	-arabe dialecte	-je n'ai pas supporté	-social
-choujaàa	NF	-arabe classique	-courageuse	-social
-djazairiya	NF	arabe classique	-algérienne	-social
-march like a girl	NM	-anglais	-marche comme une fille	-social
-djemaa	NF	-arabe classique	-vendredi	-social
-Irhlo	NMP	-arabe classique	-dégagent	-social
-maranach habsine	NMP	-arabe dialecte	-nous n'allons pas arrêter	-social
-cellula	NF	-français	-la cellule	-social
-naquaba	NF	-arabe classique	-le syndicat	-social

Chapitre 3 :

-ghawda	NF	-arabe dialecte	-demain	-social
-zaim	NM	-arabe classique	-le chef	-social

Chapitre 3 :

3 L'ANALYSE DU CORPUS

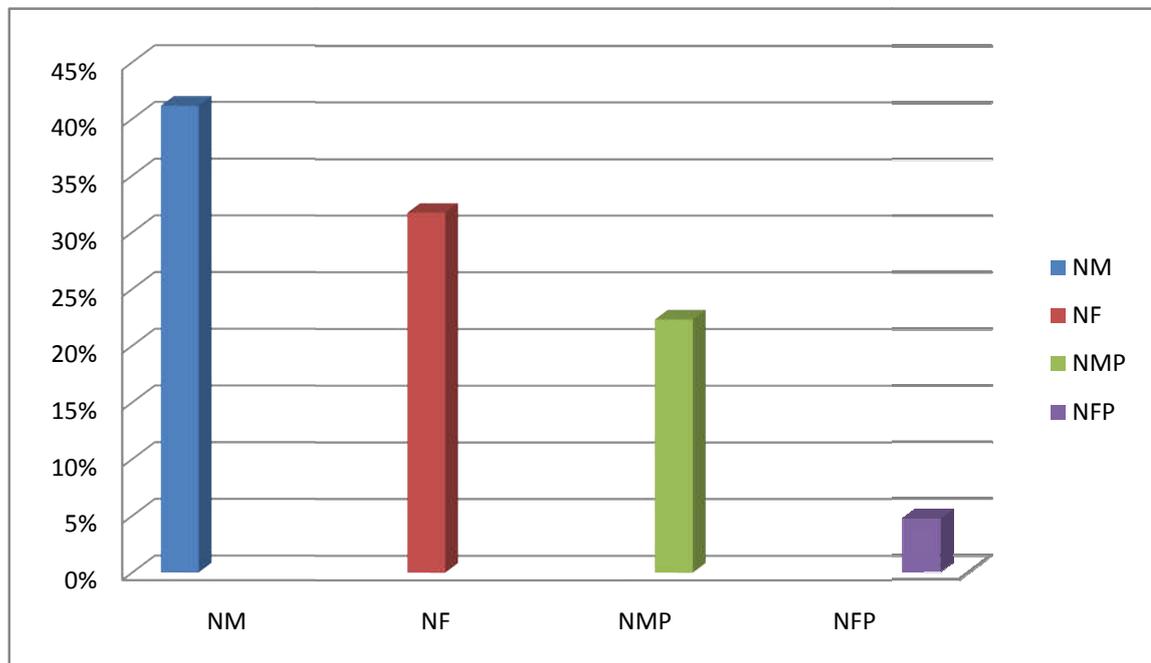
3-1 Le classement des emprunts selon le domaine d'utilisation

Nous avons classé les emprunts selon le domaine social

Le domaine social : 85 emprunts

Le domaine d'utilisation	La catégorie grammaticale				La langue de vulgarisation				
	NM	NF	NMP	NFP	français	Arabe classique	Arabe dialectale	berbère	anglais
Le domaine social : 85 mots	35	27	19	4	5	47	22	3	4

La représentation graphique



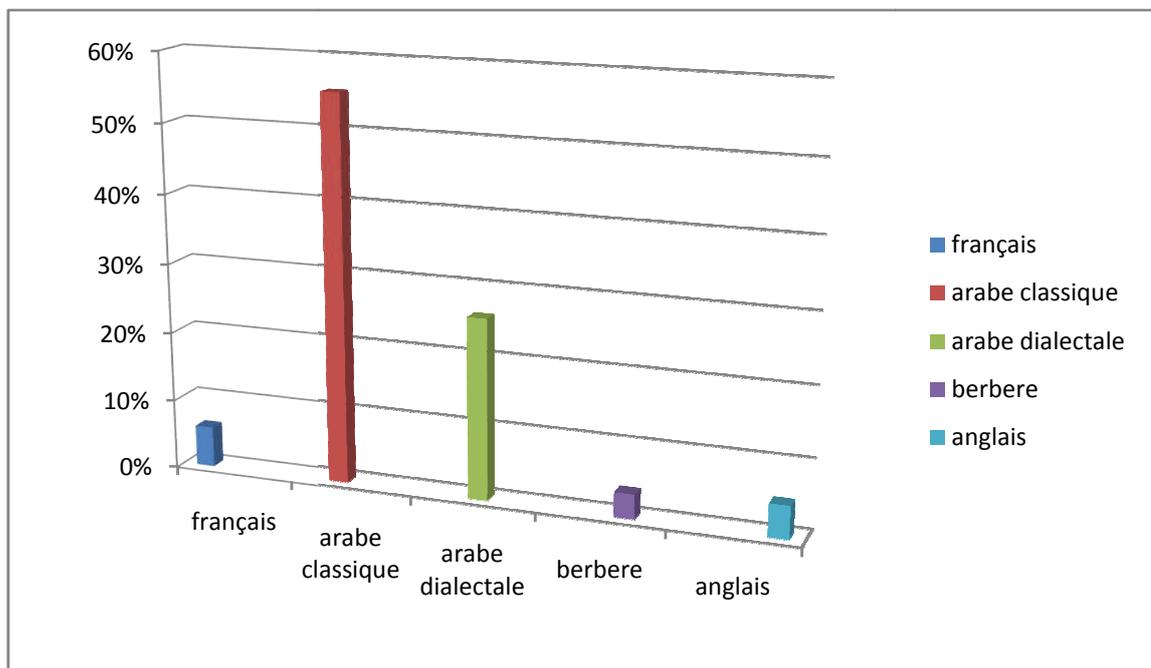
Le domaine social selon la catégorie grammaticale

Chapitre 3 :

Commentaire

Selon la représentation graphique ci-dessus, nous avons remarqué que le nom masculin singulier dépasse toutes les autres catégories grammaticales dans le domaine social avec un pourcentage de 41%, suivi du nom féminin qui représente 32%, ensuite les noms masculins pluriels avec 22% et les noms féminin pluriel avec seulement 5%. A partir de résultat obtenu nous avons trouvé que le domaine social utilise beaucoup plus les noms masculins par rapport aux autres.

La représentation graphique



Le domaine social selon la langue de vulgarisation

Commentaire

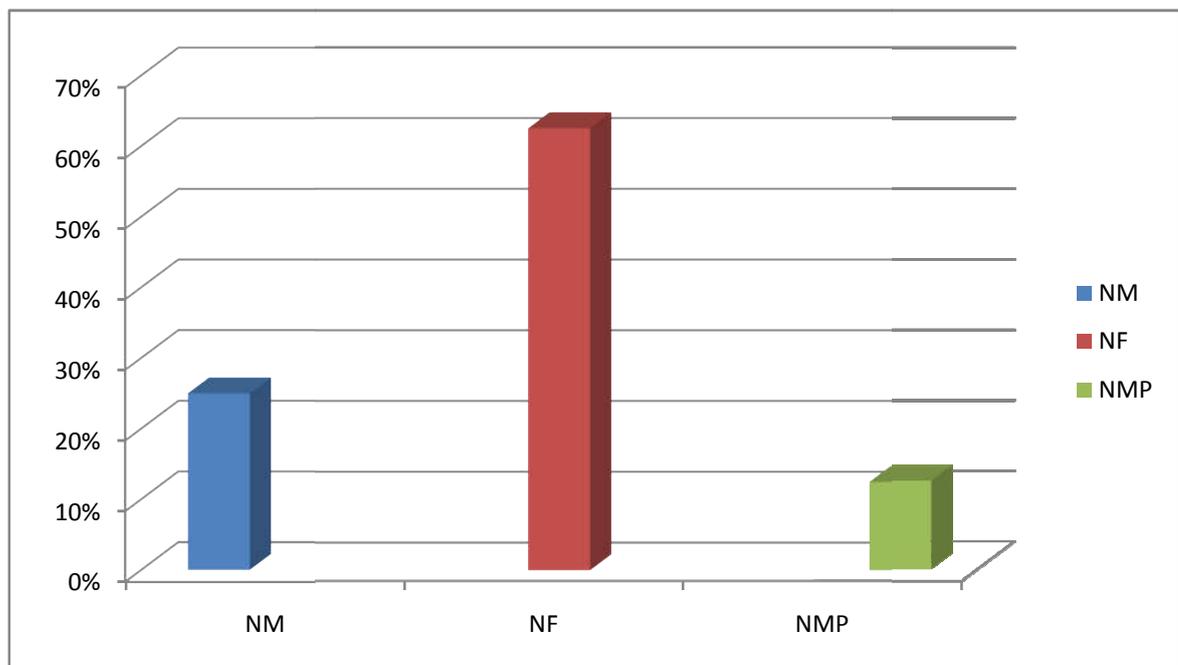
Nous avons remarqué selon la représentation graphique ci-dessus que l'arabe classique est utilisé beaucoup plus dans le domaine social avec un pourcentage élevé de 55%, suivie de l'arabe dialectal qui représente 26%, ensuite le français avec 6% puis l'anglais avec 5% et enfin le berbère avec seulement 4%. Cela veut dire que le domaine social utilise beaucoup plus l'arabe classique par rapport à l'arabe dialectal et les autres langues.

Chapitre 3 :

Le domaine politique : 8 emprunts

Le domaine d'utilisation	La catégorie grammaticale				La langue de vulgarisation				
	NM	NF	NMP	NFP	français	Arabe classique	Arabe dialectale	berbère	anglais
Domaine politique: 8 mots	2	5	1	/	/	8	/	/	/

La représentation graphique



Le domaine politique selon la catégorie grammaticale

Commentaire

A partir de la représentation graphique ci-dessus nous avons remarqué que les noms féminins sont utilisés beaucoup plus dans le domaine politique avec un pourcentage de 63%, suivie du nom masculin avec 25%, et enfin les noms masculin pluriel avec 13%

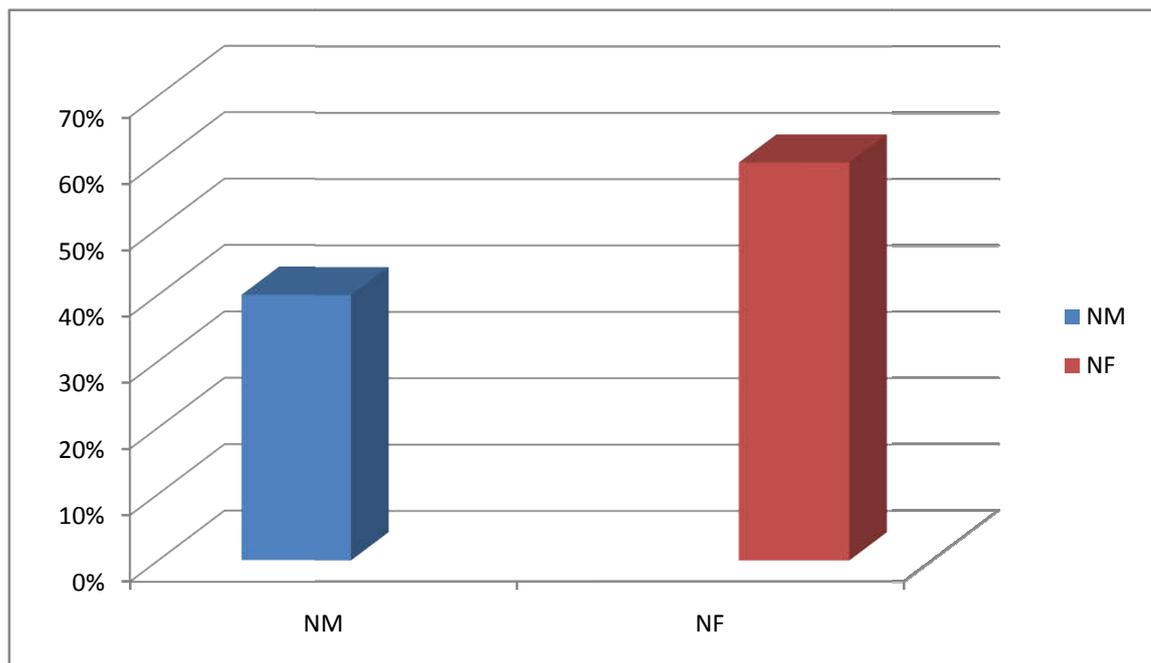
Chapitre 3 :

-sans oublier que dans la langue de vulgarisation nous avons trouvé seulement l'arabe classique

Le domaine religieux : 5 emprunts

Le domaine d'utilisation	La catégorie grammaticale				La langue de vulgarisation				
	NM	NF	NMP	NFP	français	Arabe classique	Arabe dialectale	berbère	anglais
Domaine religieux: 5 mots	2	3	/	/	/	5	/	/	/

La représentation graphique



Le domaine religieux selon la catégorie grammaticale

Chapitre 3 :

Commentaire

Selon la représentation graphique ci-dessus, dans le domaine religieux nous avons constaté que les noms féminins sont utilisés beaucoup plus avec un pourcentage de 60% par contre les noms masculins avec un pourcentage de 40%.

-sans oublier que dans la langue de vulgarisation nous avons trouvé seulement l'arabe classique, et cela à cause du coran qui est écrit en arabe classique.

Le domaine économique : 1 emprunt

Le domaine d'utilisation	La catégorie grammaticale				La langue de vulgarisation				
	NM	NF	NMP	NFP	français	Arabe classique	Arabe dialectale	berbère	anglais
Domaine économique : 1 mot	/	1	/	/	/	1	/	/	/

Commentaire

A partir du tableau ci-dessus nous avons remarqué que c'est dans le domaine économique, il n'existe qu'un seul nom féminin utilisé dans la catégorie grammaticale, qui est en arabe classique qui appartient à la langue de vulgarisation.

3-2 Le classement des emprunts selon la langue de vulgarisation

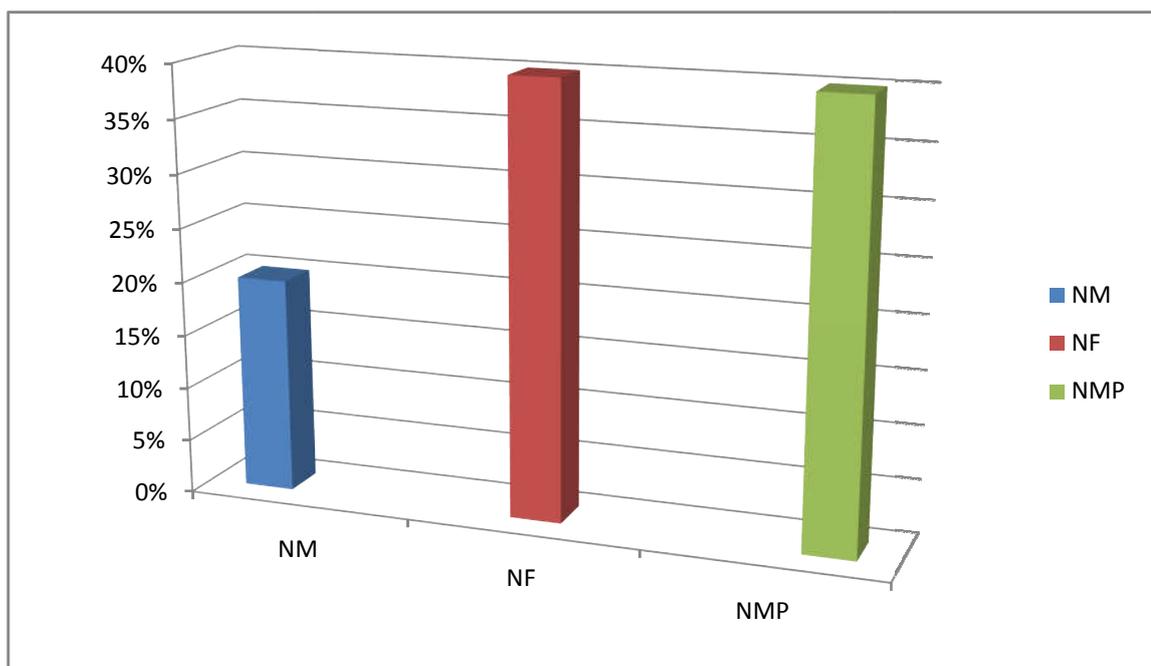
Nous avons classé les emprunts selon la langue de vulgarisation cela veut dire la langue d'origine

Chapitre 3 :

L'emprunt à la langue française

La langue de vulgarisation	La catégorie grammaticale				Le domaine d'utilisation				
	NM	NF	NMP	NFP	Social	politique	religieux	économique	médecine
français: 5 mots	1	2	2	/	5	/	/	/	/

La représentation graphique



L'emprunt à la langue française selon la catégorie grammaticale

Commentaire

A partir de l'observation de ces battons nous pouvons voir l'égalité des noms féminins et les noms masculins pluriels avec pourcentage de 40%, contrairement à la catégorie des noms masculins qui représentent 20%,

Chapitre 3 :

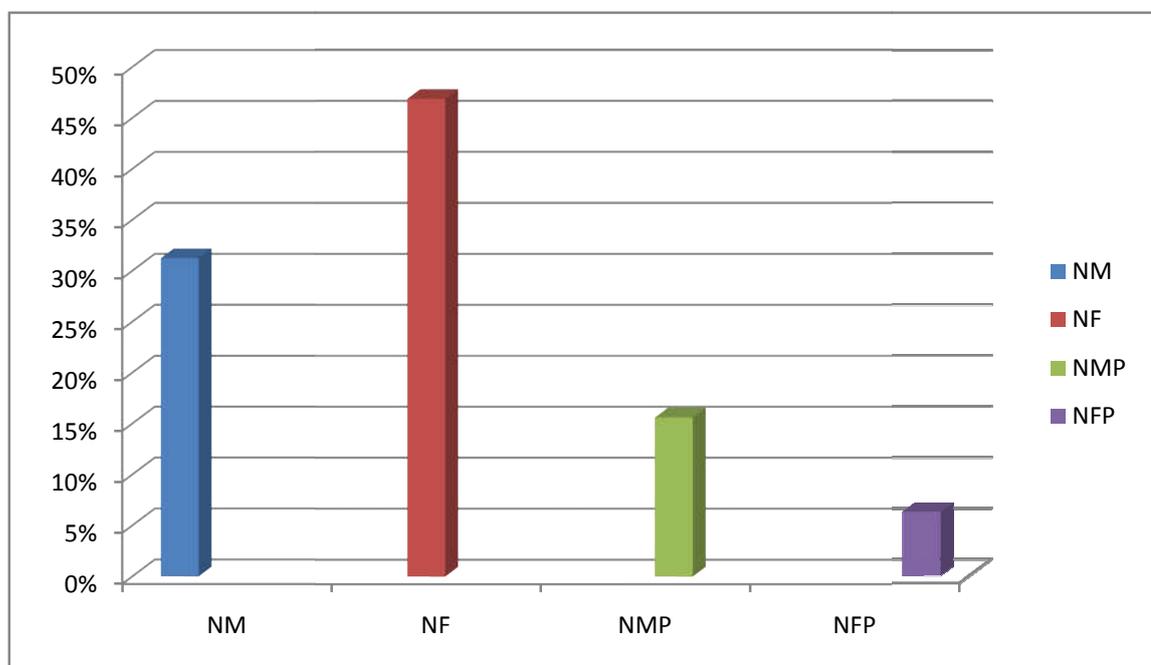
Commentaire

Nous avons remarqué que la langue de vulgarisation le français est juste utilisé que dans le domaine social. Cela veut dire que les algériens utilisent rarement la langue française dans leur langage.

L'emprunt à l'arabe classique : 64 emprunts

La langue de vulgarisation	La catégorie grammaticale				Le domaine d'utilisation				
	NM	NF	NMP	NFP	social	politique	religieux	économi que	médec ine
L'emprunt à l'arabe classique : 64 mots	20	30	10	4	50	8	5	1	/

Représentation



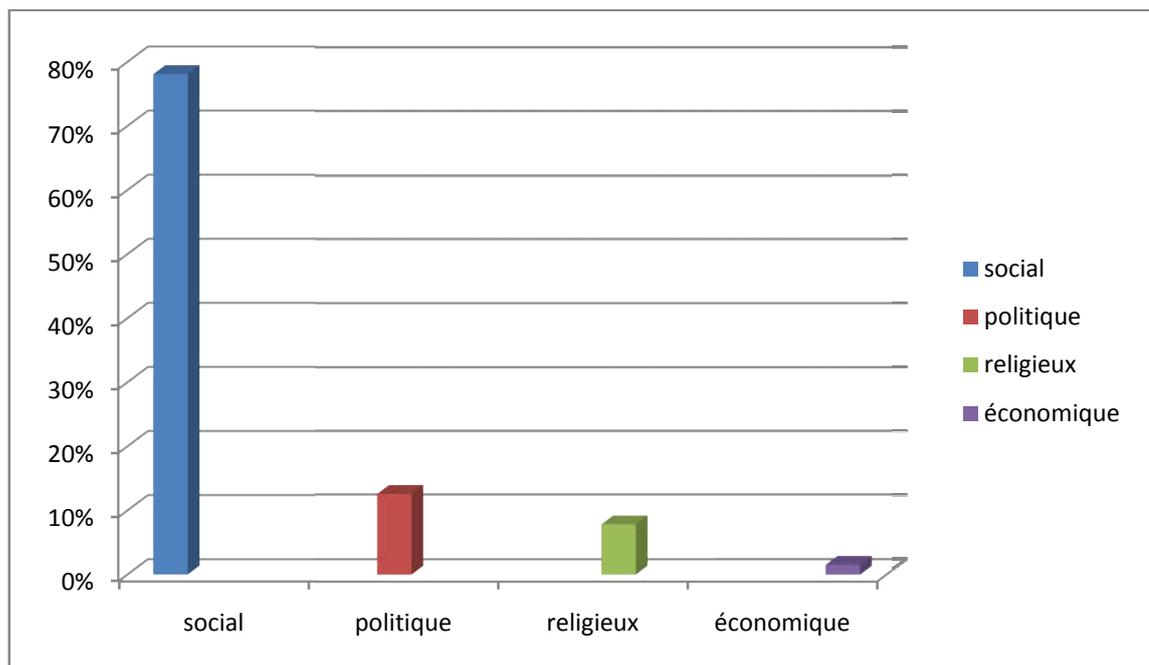
L'emprunt à l'arabe classique selon la catégorie grammaticale

Chapitre 3 :

Commentaire

Dans la langue de vulgarisation qui est l'arabe classique nous avons remarqué que la catégorie grammaticale du nom féminin est la plus élevée avec un pourcentage de 47% suivie du nom masculin avec 31% et du nom masculin pluriel avec 16%, enfin en termine avec le nom féminins pluriel avec un taux de 6%

Représentation graphique



L'emprunt à l'arabe classique selon le domaine d'utilisation

Commentaire

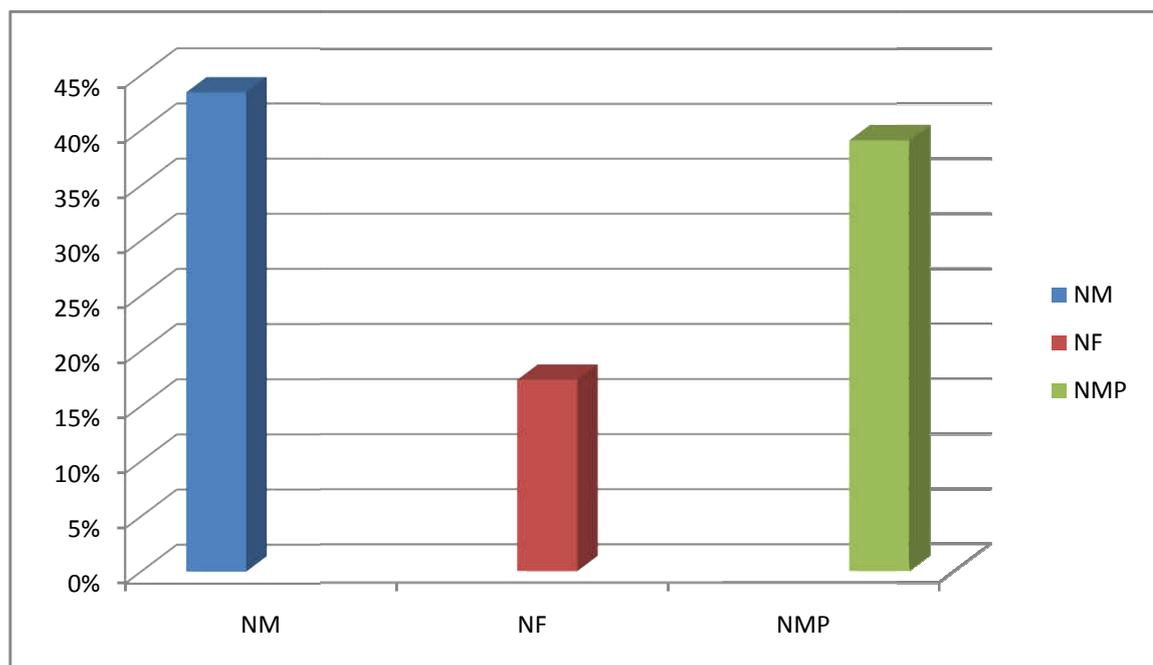
Nous avons constaté que le domaine social le pourcentage le plus élevé avec 78% suivie du domaine politique 13 % et du domaine religieux avec 8%, en suite le domaine économique avec 2 % . Nous avons remarqué que l'arabe classique est parlé beaucoup plus dans le domaine social, suivi du domaine politique ensuite religieux et économique.

Chapitre 3 :

L'emprunt à l'arabe dialectal : 23 emprunts

La langue de vulgarisation	La catégorie grammaticale				Le domaine d'utilisation				
	NM	NF	NMP	NFP	social	politique	religieux	économique	médecine
L'emprunt à l'arabe dialectal : 23 mots	10	4	9	/	21	/	/	/	1

La représentation graphique



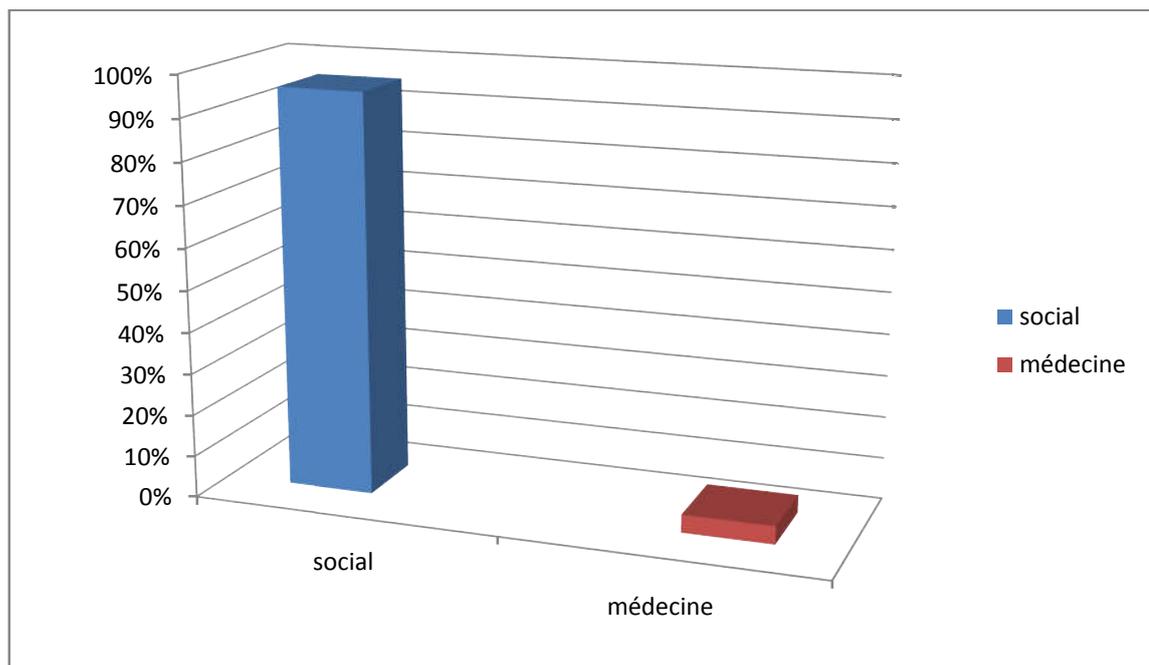
Emprunt à l'arabe dialectal selon la catégorie grammaticale

Chapitre 3 :

Commentaire

L'arabe dialectal utilise la catégorie grammaticale du nom masculin avec le pourcentage le plus élevé 43% suivie du nom féminin avec seulement 17% enfin nom masculin pluriel 39%. Nous avons remarqué que les algériens dans leur dialecte utilisent beaucoup plus les noms masculins que les noms féminins

La représentation graphique



L'emprunt à l'arabe dialectal selon le domaine d'utilisation

Commentaire

Le bâton le plus élevé dans cette présentation graphique est le bâton du domaine social avec 96%, suivie le domaines médecine avec 4 % . On constate que les sujets de di

scussion de l'arabe dialectal tournent beaucoup plus au tour du domaine social.

Chapitre 3 :

L'emprunt au berbère : 3 emprunts

La langue de vulgarisation	La catégorie grammaticale				Le domaine d'utilisation				
	NM	NF	NMP	NFP	social	politique	religieux	économique	médecine
L'emprunt au berbère : 3 mots	3	/	/	/	3	/	/	/	/

Commentaire

A partir du tableau ci-dessus nous avons trouvé que la langue de vulgarisation berbère est utilisée dans le domaine social et elle n'utilise que les noms masculins

L'emprunt à la langue anglaise

La langue de vulgarisation	La catégorie grammaticale				Le domaine d'utilisation				
	NM	NF	NMP	NFP	social	politique	religieux	économique	médecine
L'emprunt à la langue anglaise: 5 mots	5	/	/	/	5	/	/	/	/

Commentaire

Nous avons remarqué que la langue de vulgarisation anglaise n'utilise dans la catégorie grammaticale que les noms masculins et qu'elle est utilisée uniquement dans le domaine social.

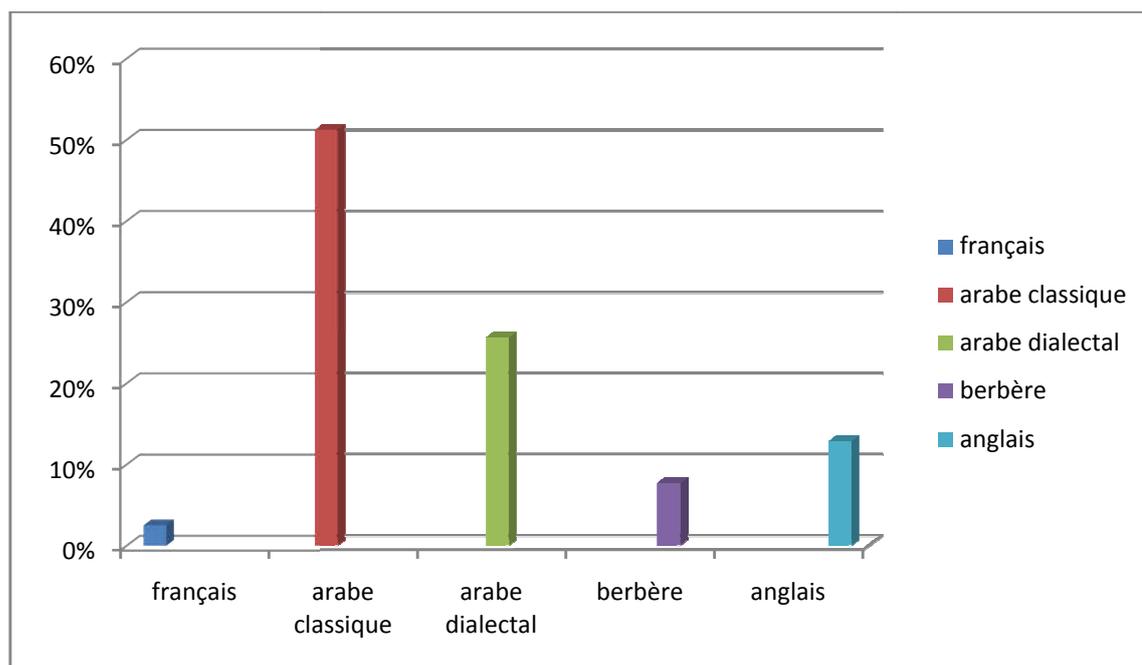
Chapitre 3 :

3-3 Le classement des emprunts selon la catégorie grammaticale

Les noms masculins : 39 emprunts

La catégorie grammaticale	La langue de vulgarisation					Le domaine d'utilisation				
	français	arabe classique	arabe dialectal	berbère	anglais	societal	Politique	religieux	économique	médical
Noms masculins : 39 mots	1	20	10	3	5	35	2	2	/	/

La représentation graphique



Les noms masculins selon la langue de vulgarisation

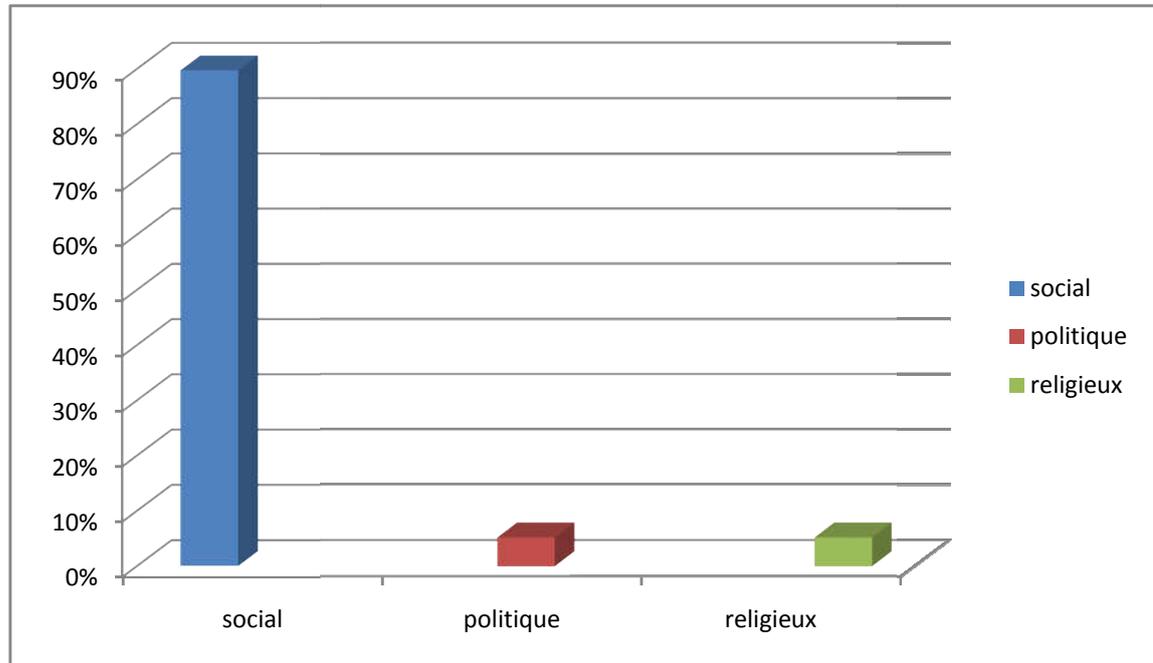
Commentaire

Nous avons remarqué dans la présentation graphique le bâton le plus élevé est le bâton de l'arabe classique avec un pourcentage de 51%, suivi de l'arabe dialectal avec 26%, suivi de la langue anglaise avec 13% suivi du berbère avec 8% et de français avec

Chapitre 3 :

3%. Cela veut dire que les noms masculins sont parlés beaucoup plus en arabe classique.

La représentation graphique



Les noms masculins selon le domaine d'utilisation

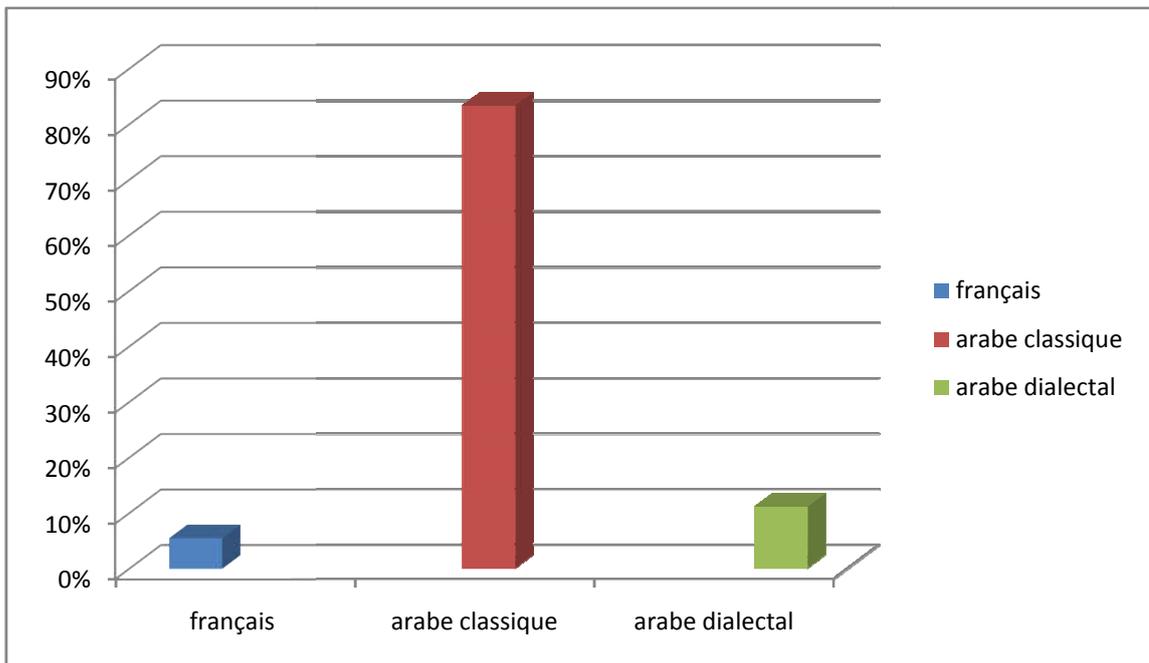
Commentaire

Les noms masculins sont utilisés beaucoup plus dans le domaine social avec 90%, suivi des deux domaines politique et religieux avec 5% chacun

Les noms féminins : 36 emprunts

La catégorie grammaticale	La langue de vulgarisation					Le domaine d'utilisation				
	français	arabe classique	arabe dialectale	berbère	anglais	social	Politique	religieux	économique	médecine
Noms féminin : 36 mots	2	30	4	/	/	27	5	3	1	/

La représentation graphique



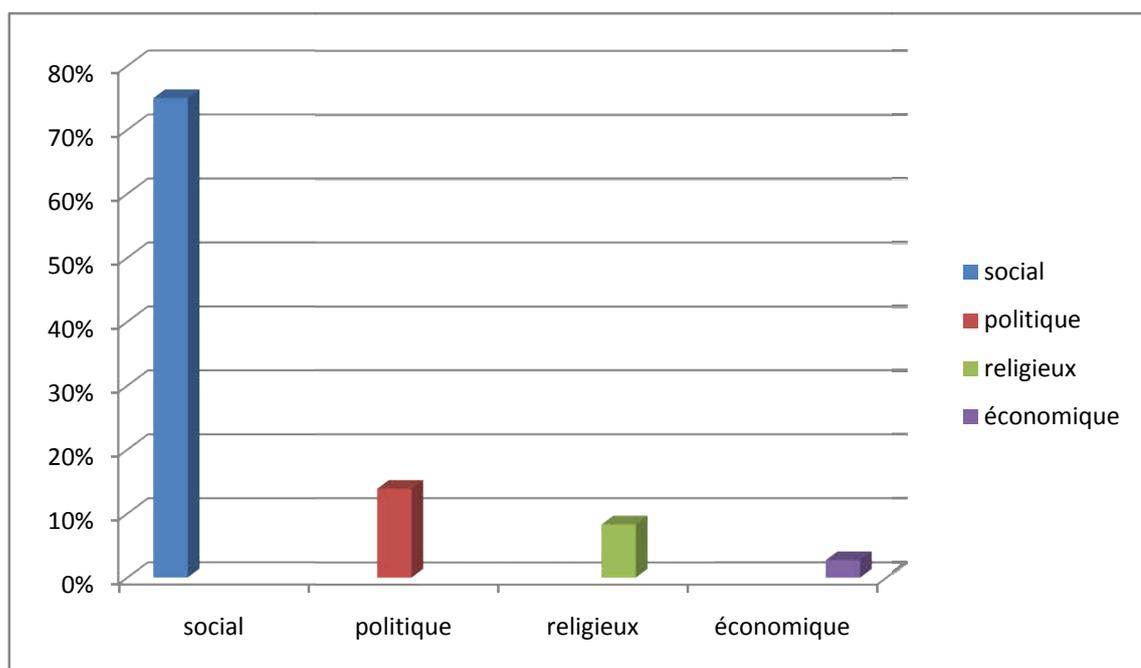
Les noms féminins selon la langue de vulgarisation

Commentaire

La représentation graphique nous montre que le pourcentage le plus élevé est celui de la langue arabe classique avec 83%, suivi de l'arabe dialectal avec 11%, enfin la langue française avec 6%. Nous avons remarqué que les noms féminins sont beaucoup plus utilisés dans l'arabe classique que dans l'arabe dialectal et la langue française

Chapitre 3 :

La représentation graphique



Les noms féminins selon le domaine d'utilisation

Commentaire

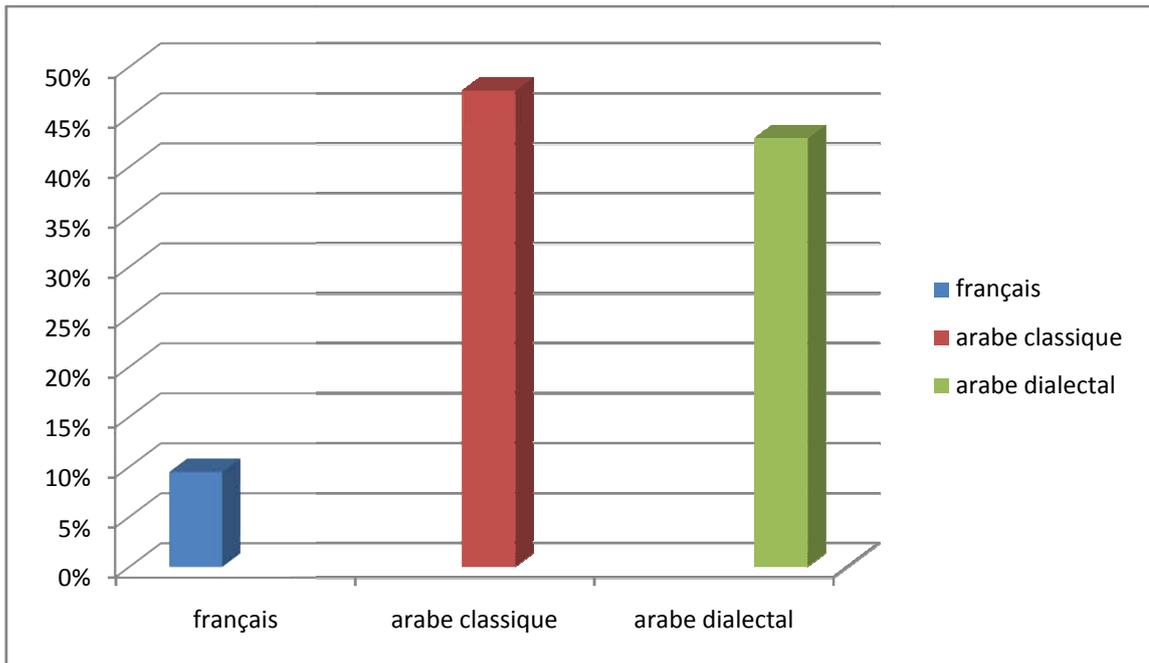
Nous avons constaté que les noms féminins sont presque parlés que dans le domaine social avec un taux très élevé de 75%, contrairement à d'autres domaines qui sont le domaine politique avec 14%, le domaine religieux avec 8%, et le domaine économique qui est presque inexistant avec un pourcentage faible de 3%.

Les noms masculins pluriels : 21 emprunts

La catégorie grammaticale	La langue de vulgarisation					Le domaine d'utilisation				
	français	arabe classique	arabe dialectale	Berber	anglais	social	Politique	religieux	économique	médecine
Noms masculin pluriel : 21 mots	2	10	9	/	/	19	1	/	/	1

Chapitre 3 :

La représentation graphique



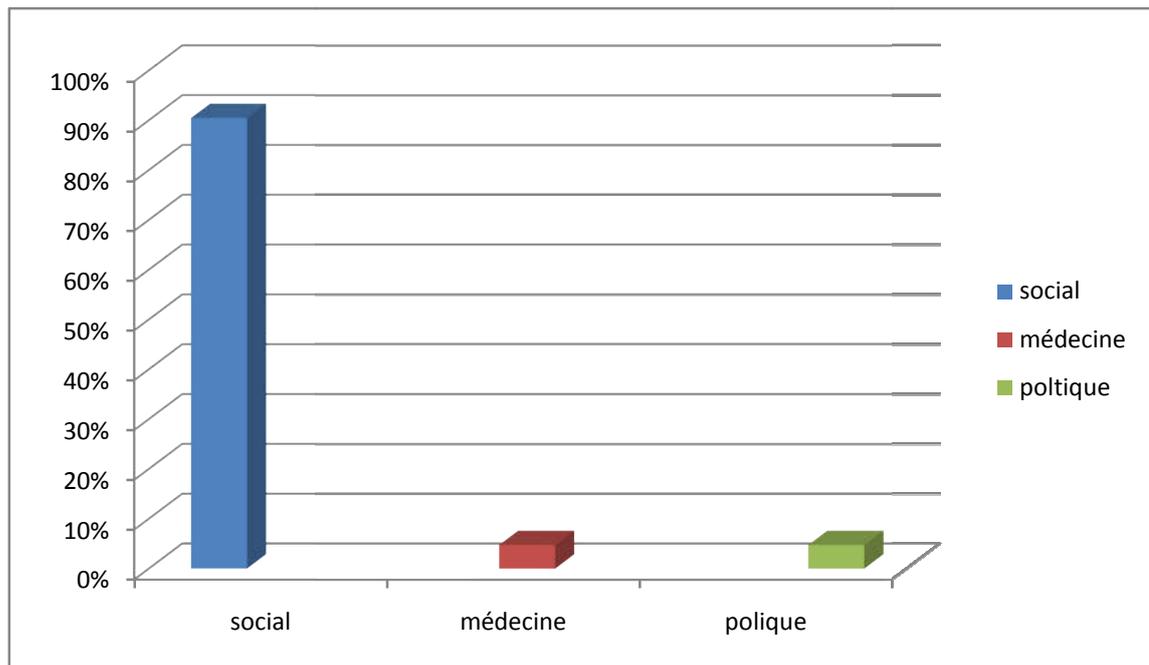
Les noms masculins pluriels selon la langue de vulgarisation

Commentaire

Les noms masculins sont beaucoup plus utilisés et parlés dans l'arabe classique avec un pourcentage de 48%, suivi de l'arabe dialectal avec 43% et du français avec 10%

Chapitre 3 :

La représentation graphique



Les noms masculins pluriels selon le domaine de d'utilisation

Commentaire

Pour les domaines d'utilisation nous avons remarqué que les noms masculins sont utilisés beaucoup plus dans le domaine social avec un pourcentage de 90%, suivis des deux domaines de médecine et de politique avec 5% pour chacun

Les noms féminins pluriels : 4 emprunts

La catégorie grammaticale	La langue de vulgarisation					Le domaine d'utilisation				
	français	arabe classique	arabe dialectale	Berber	anglais	social	politique	religieux	économique	médicinal
Noms féminin pluriel : 4 mots	/	4	/	/	/	4	/	/	/	/

Chapitre 3 :

Commentaire

Les noms féminins pluriels sont utilisés que dans l'arabe classique et le domaine social

4- Synthèse

Afin d'avoir une synthèse générale et une conclusion qui englobe toute l'analyse, il faudra s'appuyer sur des résultats trouvés à partir de l'analyse, qui sont comme suit :

1) Le classement des emprunts selon la langue de vulgarisation, pour les cinq langues existantes : la langue française, l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère, l'anglais. Nous avons remarqué que les mots empruntés à l'arabe classique sont les plus dominants avec un total de 64 mots, suivi de l'arabe dialectal avec 23 mots, suivi du français et de l'anglais avec 5 mots et enfin le berbère.

2) Le classement des emprunts selon le domaine d'utilisation, nous avons constaté que le domaine social est le plus élevé avec 85 mots, suivi du domaine politique avec 8 mots, et enfin les domaines religieux et économique.

3) Enfin le classement des emprunts selon la répartition des emprunts et selon leurs catégories grammaticales, les noms masculins singuliers dépassent toutes les autres catégories avec 39 mots, suivis des noms féminins avec 36 mots, suivi des noms féminins et masculins pluriels

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de notre travail de recherche nous avons essayé d'apporter des réponses à notre interrogation et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Notre travail de recherche a pour but d'étudier et de voir le rôle de l'un des phénomènes essentiels dans la création lexicale et l'enrichissement du français algériens : c'est l'emprunt linguistique.

Pour la première hypothèse qui est, le journaliste emprunte des unités linguistiques par nécessité. Le recours et l'utilisation de l'emprunt devient ainsi une nécessité, car parfois le contenu sémantique de la langue française ne couvre pas la même réalité qu'en arabe, ou n'a pas la même profondeur. Ces termes témoignent donc de la présence importante d'une volonté d'afficher une identité linguistique. Ainsi que le rôle qu'il accomplit, autrement dit, Ces mots empruntés fonctionnent discursivement en tant que marques lexicales de la situation socioculturelle algérienne. Les journalistes y ont recours pour véhiculer des représentations propres à l'espace géographique et socioculturel algérien.

Pour la deuxième hypothèse qui est, l'emprunt est le résultat du contact de langue effectivement, car cette étude nous montre bien que le processus d'intégration des mots de langues locales dans les discours de la presse algérienne francophone est un signe l'appropriation de cette langue, autrement dit une grande partie de ces mots traduit les diverses mutations connues par les différentes communautés linguistiques algériennes. En outre, le recours aux termes des langues locales dont les équivalents peuvent exister dans la langue française apparaît comme un procédé d'identification linguistique dans la société et dans la culture algériennes.

Nous remarquons que l'emprunt à l'arabe classique est le plus utilisable. Ce qui est étonnant pour nous, parce que d'habitude nous voyons que l'emprunt à l'arabe dialectal est le plus utilisable. Cela prouve que la population algérienne qui a utilisé les emprunts est une population instruite.

A partir de cette étude, nous avons réalisé que l'emprunt est un enrichissement pour la langue française, du moment que le lexique français ne peut pas subvenir aux besoins communicationnels,

CONCLUSION GENERALE

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la particularité du français en Algérie est une réalité dont la créativité lexicale est un pilier fondateur, qui tente de présenter le plus fidèlement possible les traits de la société algérienne.

Bibliographie

Bibliographie

I)-Ouvrages :

- 1- FERDINAND DE Saussure, Cours de linguistique générale, Edition Payot, p.40

II)- Dictionnaires :

- 1- DUBOIS Jean, and all, Dictionnaire de linguistique et sciences du langage, p.177

III)- Articles et revues :

1. ASSELAH-RAHAL, Safia, plurilinguisme et migration, Edition L'Harmattan, (2004).
2. BOUAMAMA, Saïd, Algérie: les racines de l'intégrisme, Editions Aden, p. 11
3. CHELLI, Amirouche, Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie, Edition Publibbok,
4. HAMERS, J, BLANC, M, cité par ASSELAH RAHAL S, plurilinguisme et migration, Le Harmattan, France, 2004, P.28
5. La circulaire du 1er mai 1924 cité par Okoudjou André Pierre Claver, Bénin: Pourquoi promouvoir les langues nationales?, URL : <http://www.blog-pulaagu.com/?p=359>
6. Louis DEROY, *L'Emprunt linguistique*. [addi.], Paris : Les Belles Lettres, 1956,
7. R.H. Robin, traduction de Simone Delisalleet Paule Guivare, *linguistique générale*, une introduction, Libraire Arman colin 103, bd, St-Michel, Paris 5,
8. SALEM CHAKER, « *Langue et littérature berbères* », Clio, mai 2004
9. SEBAA Rabah., *Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 02/03/2019
10. Taleb Ibrahim **Khaoula**, « *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010,. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/305> ; DOI : 10.4000/année Maghreb.305 (Référence électronique).. consulté le 13 mars 2019.
11. TAIEB-IBRAHIMI. K. 1998. « *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens* ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298. de Synergies Algérie n° 11 - 2010 pp. 121-125 Dr. Abderrezak Amara .

Bibliographie

12. SEBAA.R.2002. L'Algérie et la langue française ; l'altérité partagée, Oran, Edition Dar el Gharb,p 8

Résumé :

L'histoire de l'emprunt de la langue française en Algérie est étroitement liée à la colonisation. Nous sommes intéressés à l'emprunt linguistique parce qu'il constitue un des éléments important dans la création lexicale dans les langues.

D'abord cette étude vise à regrouper quelques définitions de l'emprunt ensuite, à étudier les modifications que ces emprunts subissent lors de leur intégration dans la langue emprunteuse et enfin, à tenter de savoir si ces emprunts constituent un enrichissement ou une menace pour la langue française.

Mots clés : l'emprunt linguistique, la langue arabe, intégration, adaptation, le français.

خلاصة القول:

يرتبط تاريخ استعارة اللغة الفرنسية في الجزائر ارتباطاً وثيقاً بالاستعمار. نحن مهتمون بالاقتراض اللغوي لأنه أحد العناصر المهمة في الخلق اللغوي باللغات.

أولاً، تهدف هذه الدراسة إلى إعادة تجميع بعض تعريفات الاقتراض بعد ذلك، لدراسة التعديلات التي تخضع لها هذه القروض عندما يتم دمجها في لغة الاقتراض، وأخيراً، في محاولة لمعرفة ما إذا كانت هذه القروض تشكل إثراء أو تهديداً للقروض اللغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: استعارة اللغة ، اللغة العربية ، التكامل ، التكيف ، الفرنسية.